



Dossier Centre Socioculturel - Renouvellement de l'agrément 2015-2018 :

Octobre 2014

Association "Les Amis des Bauges"

Rue du Capitaine de Courson

73 630 LE CHATELARD

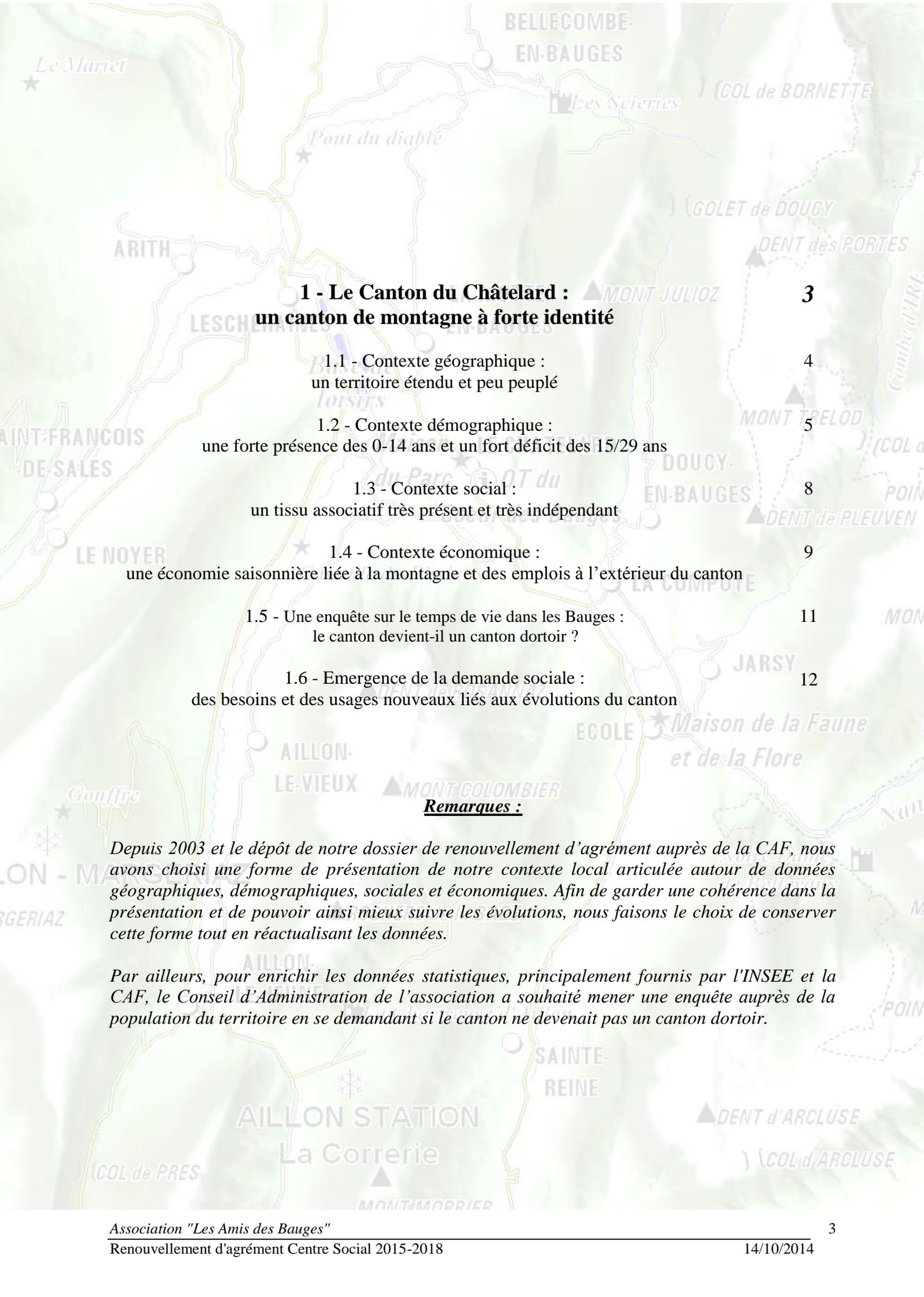
Tél. : 04/79/54/87/64

Email : info@amisdesbauges.org

Site : www.amisdesbauges.org

Sommaire

1 - Le Canton du Châtelard : un canton de montagne à forte identité	3
1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu et peu peuplé	4
1.2 - Contexte démographique : une forte présence des 0-14 ans et un fort déficit des 15/29 ans	5
1.3 - Contexte social : un tissu associatif très présent et très indépendant.....	8
1.4 - Contexte économique : une économie saisonnière liée à la montagne et des emplois à l'extérieur du canton	9
1.5 – Une enquête sur le temps de vie dans les Bauges : le canton devient-il un canton dortoir ?	11
1.6 - Emergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du canton	12
2 - Bilan de l'agrément centre socioculturel : 4 années d'actions sur fond de consolidation	13
2.1 – Présentation de la démarche d'évaluation	14
2.2 - La vie associative du centre socioculturel	15
2.3 - Les animations locales et la vie des associations du canton	17
2.4 – Petite Enfance	19
2.5 – Enfance / Famille / Jeunesse	22
2.6 - Le Développement Culturel et celui des activités nécessitant des locaux	24
2.7 – Le Point Accueil Emploi Formation et les services à la population	26
2.8 – Une évaluation plus globale	28
2.9 – Conclusion des années 2011 – 2014 : la consolidation de nos activités	29
3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel :	31
3.1 – Explication de la méthode : à la rencontre de la population et des élus locaux	32
3.2 – Les choix politiques de l'association : un sens aux actions	34
4 - Les actions prévues pour les 4 prochaines années :	36
4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du Centre Socioculturel	37
4.2 - La vie associative du centre socioculturel	39
4.3 - Les associations, les animations locales et culturelles	43
4.4 – La Petite Enfance.....	47
4.5 – L'Enfance / Jeunesse / Famille	51
4.6 – L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors	55
5 – Annexes :	59
<i>Glossaire</i>	60
<i>Finances</i>	61
<i>Dossier « Animation Collective Famille »</i>	71



1 - Le Canton du Châtelard : un canton de montagne à forte identité

1.1 - Contexte géographique :
un territoire étendu et peu peuplé

1.2 - Contexte démographique :
une forte présence des 0-14 ans et un fort déficit des 15/29 ans

1.3 - Contexte social :
un tissu associatif très présent et très indépendant

1.4 - Contexte économique :
une économie saisonnière liée à la montagne et des emplois à l'extérieur du canton

1.5 - Une enquête sur le temps de vie dans les Bauges :
le canton devient-il un canton dortoir ?

1.6 - Emergence de la demande sociale :
des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du canton

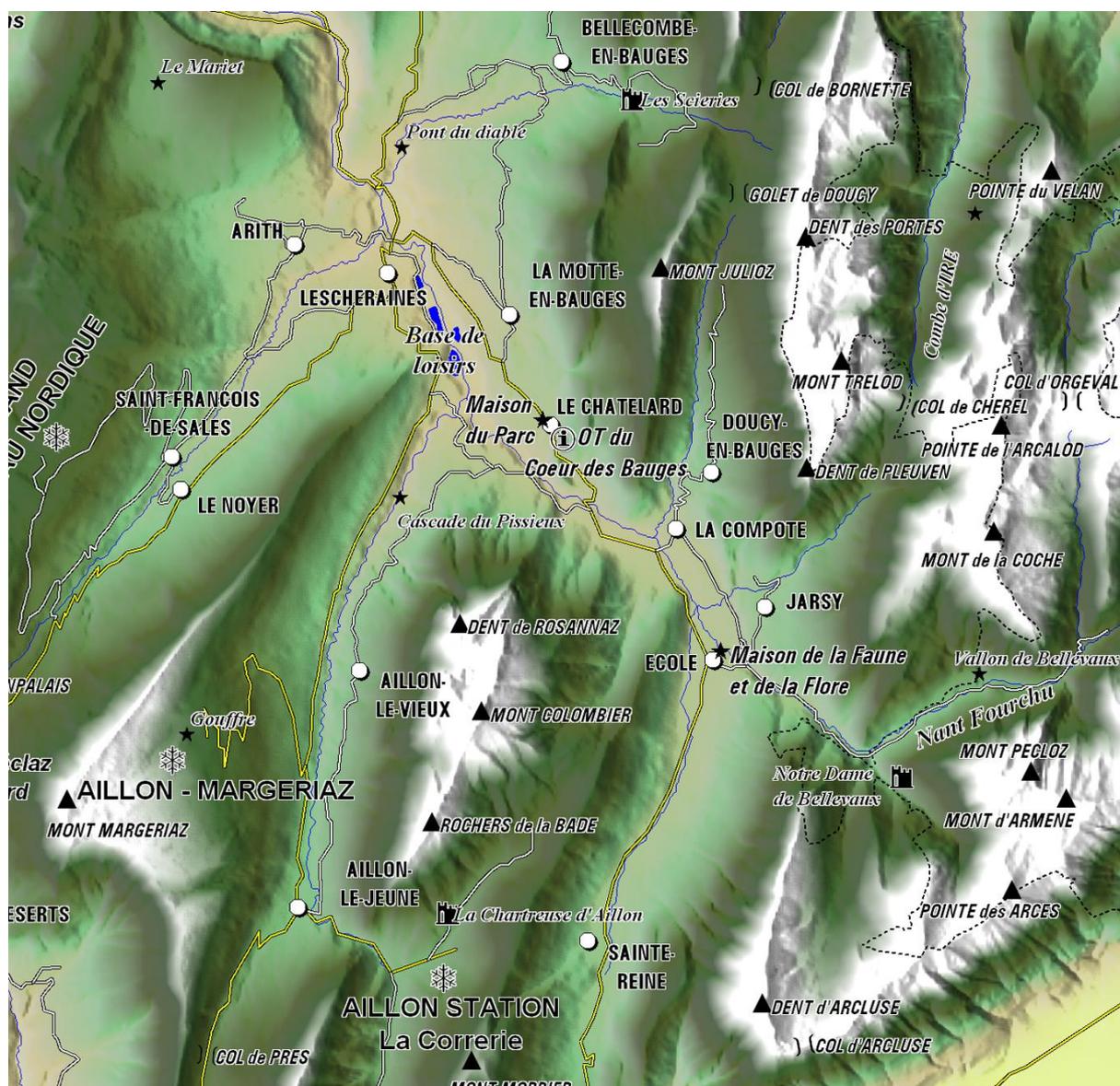
Remarques :

Depuis 2003 et le dépôt de notre dossier de renouvellement d'agrément auprès de la CAF, nous avons choisi une forme de présentation de notre contexte local articulée autour de données géographiques, démographiques, sociales et économiques. Afin de garder une cohérence dans la présentation et de pouvoir ainsi mieux suivre les évolutions, nous faisons le choix de conserver cette forme tout en réactualisant les données.

Par ailleurs, pour enrichir les données statistiques, principalement fournis par l'INSEE et la CAF, le Conseil d'Administration de l'association a souhaité mener une enquête auprès de la population du territoire en se demandant si le canton ne devenait pas un canton dortoir.

1.1 - Contexte géographique : un territoire étendu et peu peuplé

A une demi-heure de Chambéry, Aix les Bains, Albertville et Annecy, le Canton du Châtelard couvre une superficie de 262,92 km² et englobe les quatorze communes suivantes :



Le Châtelard, Ecole, La Compôte, Jarsy, Doucy, Sainte-Reine, Lescheraines, Bellecombe en Bauges, La Motte en Bauges, Arith, Saint-François, le Noyer, Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux

soit 4 834 habitants avec les résultats des recensements de l'INSEE en 2011,
18,4 habitants au Km² ¹

On dénombre 86 hameaux dans le canton. Toutefois, on note que sur les 4 834 habitants, **40% de la population vit dans les trois communes de Bellecombe, du Châtelard et de Lescheraines.**

¹ A titre d'exemple, avec les chiffres des recensements 2011 : densité du département Savoie = 70 habitants/km² ; densité de la France métropolitaine : 115,8 habitants/km²

"Une population qui ne cesse de s'accroître" : Évolution de la population du Canton depuis les derniers recensements (chiffres de l'INSEE)

Communes	1982	1990	1999	2004 ou 2005	2007	2011
Aillon le Jeune	250	261	339	339	435	439
Aillon le Vieux	155	156	169	169	173	177
Arith	259	277	289	352	373	373
Bellecombe	350	393	454	458	615	649
Le Châtelard	463	491	546	595	608	658
La Compôte	241	249	217	217	218	228
Doucy en Bauges	100	86	74	80	83	97
Ecole	266	249	238	238	249	261
Jarsy	166	172	247	247	285	287
Lescheraines	425	495	556	695	744	730
La Motte en Bauges	211	287	310	399	425	438
Le Noyer	126	102	143	141	167	191
St François de Sales	106	96	124	124	139	147
Ste Reine	136	138	124	138	145	159
TOTAL CANTON	3 254	3 452	3 828	4 192	4 659	4 834
<i>A titre indicatif, évolution entre chaque recensement</i>		+ 198	+ 376	/	+ 831	+ 175

A noter que la **variation annuelle moyenne de la population est de 1,2 % entre 2006 et 2011**. Ce chiffre était de 2,5% entre 1999 et 2006 (depuis, baisse du taux de mortalité, mais aussi du taux de natalité).

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Faible densité de population (territoire étendu, peu habité)
- ⇒ Géographie alpine marquée (vallées enserrées dans des contraintes naturelles fortes)

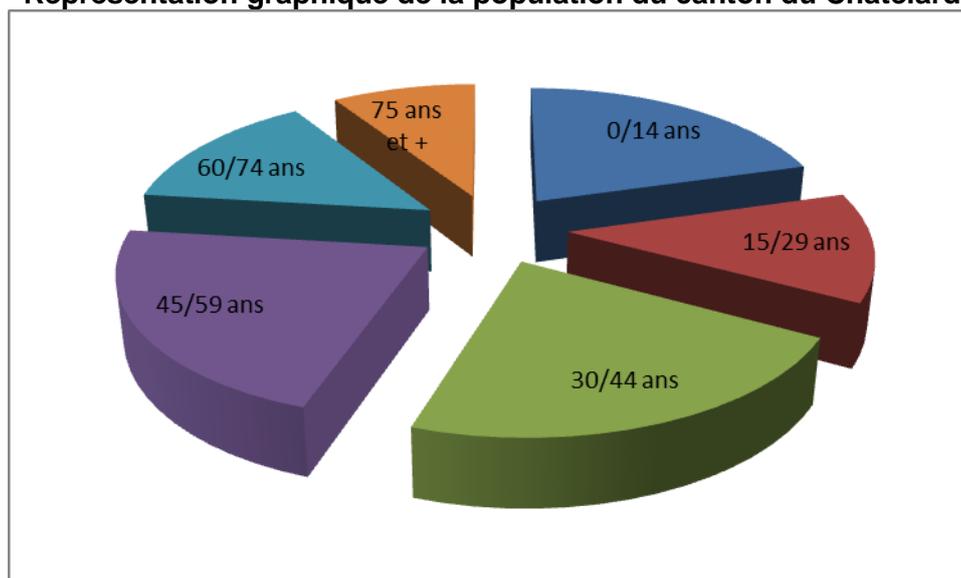
Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Territoire authentique (identité forte de chaque village)	⇒ Isolement
⇒ Démographie croissante	⇒ Problème de déplacement

1.2 - Contexte démographique : une forte présence des 0-14 ans et un déficit des 15/29 ans

Composition de la population du canton (données INSEE RP 2011)

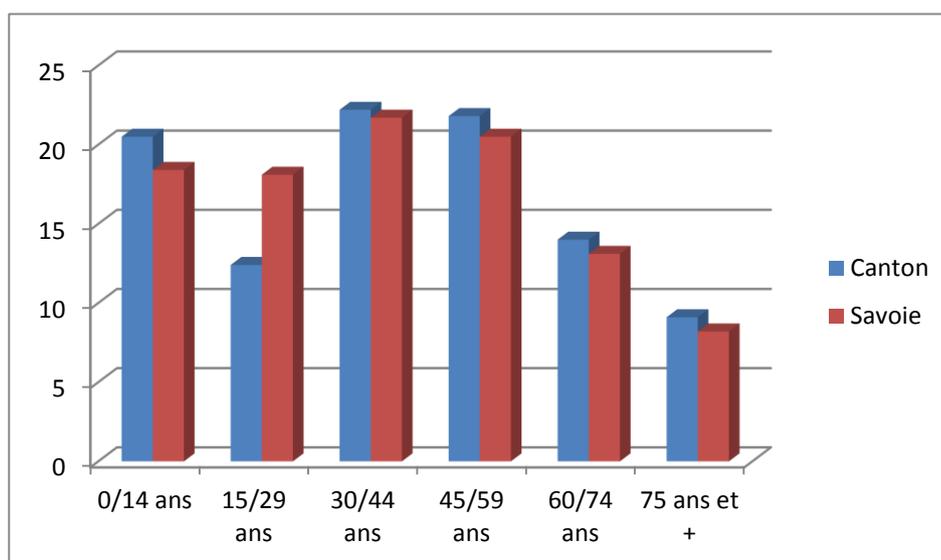
Critères	Canton du CHATELARD	SAVOIE
Hommes	51,09 %	49,18 %
Femmes	48,90 %	50,82 %
0/14 ans	20,5 %	18,4 %
15/29 ans	12,4 %	18,1 %
30/44 ans	22,2 %	21,7 %
45/59 ans	21,8 %	20,5 %
60/74 ans	14 %	13,1 %
75 ans et +	9,1 %	8,2 %
Population étrangère en 2011	1,68 %	4,95 %

Représentation graphique de la population du canton du Châtelard



La population du Canton comparée à celle de la Savoie.

Les données INSEE (RP 2011) nous donnent une image du canton comparée aux données savoyardes.



Les jeunes de moins de 14 ans sont très présents sur le canton, ils représentent 20,5% de la population du canton contre 18,4% pour la Savoie. Par contre les **15/29 ans ne représentent que 12,4%** de la population, contre 18,1% pour la Savoie. Les **30/44 ans** et les **45/59 ans** (les ménages, donc les parents des 0/14 ans) sont aussi légèrement **surreprésentés** dans notre canton (22,2% et 21,8%) par rapport à la Savoie (21,7% et 20,5%).

Les personnes de 60 ans et plus représentent 23,1% de la population du canton contre 21,3% pour la Savoie. A noter que le canton a plus vieilli que la Savoie depuis le dernier recensement !

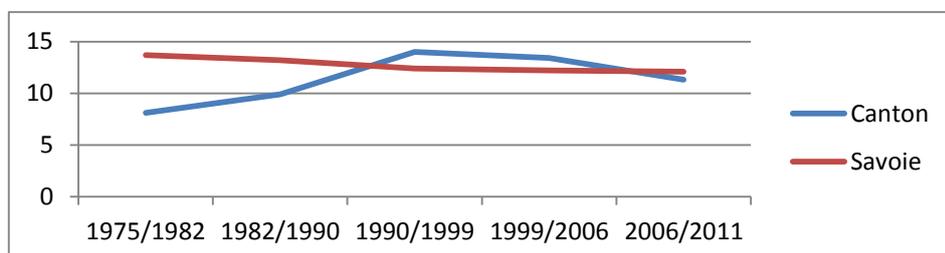
Il faut également noter le «déficit» de 15/29 ans, les jeunes étant obligés de quitter le canton pour faire des études.

Ce dernier chiffre vient confirmer les différentes observations que nous faisons de manière empirique : pas de petits logements disponibles sur le canton, difficulté que nous rencontrons à entrer en contact avec cette tranche d'âge dans nos actions, échanges avec Avenir Jeunes sur les difficultés de vie quotidienne dans le canton (travail, déplacements, etc ...).

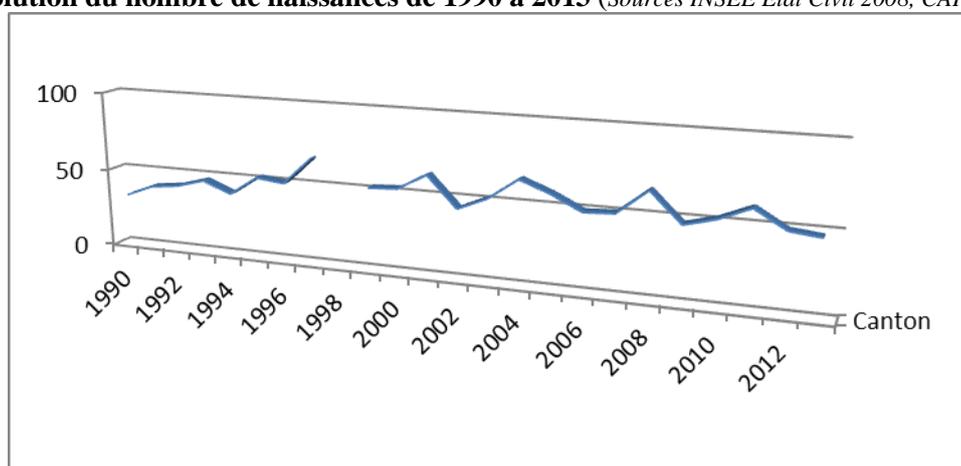
Évolution du nombre de naissances : depuis 1990, les naissances du canton progressent avec une moyenne de 55 naissances par an contre 50 pour la période précédente. Le taux de natalité pour la période est proche de celui du département.

Évolution du taux de natalité pour 1000 habitants lors des derniers recensements (source INSEE)

Période	Canton	Savoie
1975/1982	8,1	13,7
1982/1990	9,9	13,2
1990/1999	14	12,4
1999/2006	13,4	12,2
2006/2011	11,3	12,1



Évolution du nombre de naissances de 1990 à 2013 (Sources INSEE Etat Civil 2008, CAF, PMI)



Sur la période 2010 à 2013, la **moyenne de naissance annuelle est de 52**. Cette moyenne n'arrête pas de baisser lorsqu'on l'analyse par période de 4 ans :

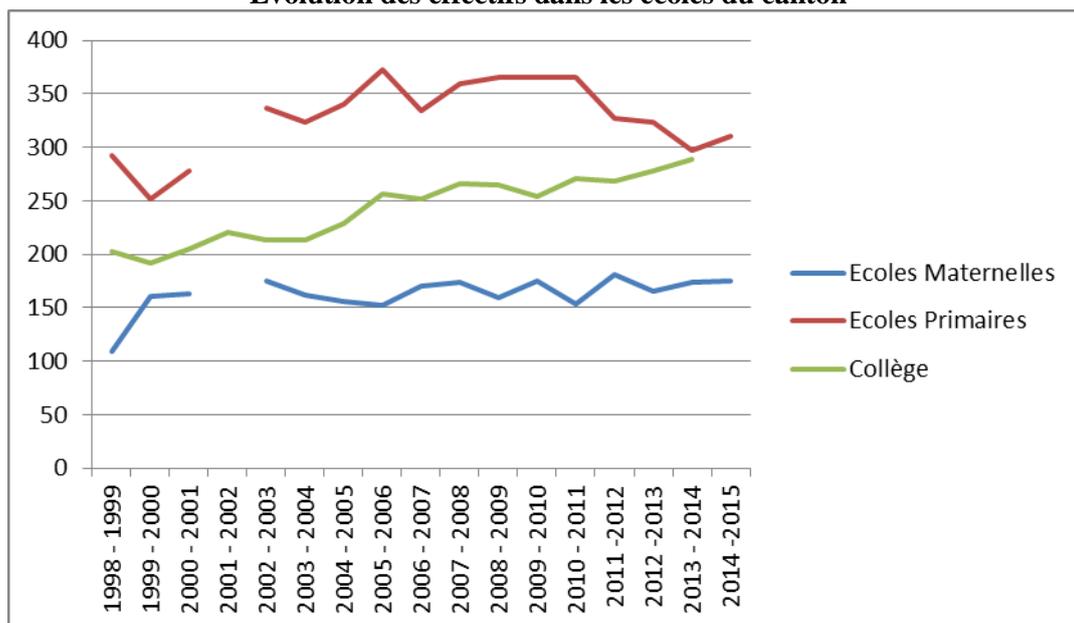
- de 1999 à 2001 : 56 naissances en moyenne par an (3 années seulement de comptées);
- de 2002 à 2005 : 54,75 naissances en moyenne par an,
- de 2006 à 2009 : 52,75 naissances en moyenne par an,
- de 2010 à 2013 : 52 naissances en moyenne par an.

Les effectifs des écoles maternelles, primaires et collège : après un pic en 2008, le total des effectifs s'érodent régulièrement (source Education Nationale)

Année Scolaire	Ecoles Maternelles	Ecoles Primaires	Collège
1998 - 1999	109	292	203
1999 - 2000	161	252	192
2000 - 2001	163	278	205
2001 - 2002	Grève administrative des directeurs : données non communiquées		221
2002 - 2003	175	337	213
2003 - 2004	162	324	213
2004 - 2005	156	340	229
2005 - 2006	152	373	256
2006 - 2007	170	334	252
2007 - 2008	174	359	266
2008 - 2009	160	365	265
2009 - 2010	175	365	254

Année Scolaire	Ecoles Maternelles	Ecoles Primaires	Collège
2010 - 2011	154	365	271
2011 - 2012	181	327	269
2012 - 2013	165	323	278
2013 - 2014	174	297	289
2014 - 2015 (sous réserves)	175	310	282

Evolution des effectifs dans les écoles du canton



A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Population « Enfants » et « familles » encore importantes
- ⇒ Près de 16 % du total de la population est à l'école dans le canton

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Public potentiel important	⇒ Démographie qui a tendance à vieillir
⇒ Lien avec les écoles important	⇒ Population dépendantes qui a besoin de services (familialement, physiquement, etc ...)

1.3 - Contexte social : un tissu associatif très présent et très indépendant

Le "paysage institutionnel" évolue ou va évoluer avec les réformes territoriales regroupant des cantons et des intercommunalités. De son côté, la Communauté de Communes du Coeur des Bauges qui affirme au cours du temps et clarifie ses compétences.

Par ailleurs, suite aux élections municipales de 2014, un fort renouvellement des équipes a eu lieu. Il convient donc de reconstruire les relations partenariales en fonction des nouveaux choix qui pourront se faire.

Une vie associative dynamique : Il a été recensé plus de 120 associations : Lors d'un travail mené en 2007 auprès des services de la Préfecture de la Savoie, il avait été recensé 120 associations dont le siège social se trouve dans le canton du Châtelard. Ces chiffres sont à prendre avec des précautions car, si les associations ont obligation de se déclarer à leur naissance, elles n'ont pas obligation de le faire à leur extinction !

Actuellement, le site du Journal Officiel recense 37 associations qui se sont créés ou ont fait une modification au cours des 4 dernières années. Mais notre travail au quotidien en contact avec les associations nous montre le dynamisme et la variété de ce secteur d'activités.

Enfance Jeunesse	Asso. Sportives	Asso. Culturelles	Asso. Loisirs	Asso. Professionnelles	Social	Divers
11	22	28	14	18	13	14

Dans nos listings, nous recensons près de 80 associations, dont les 2/3 sont actives. Elles ont souvent peu de liens entre elles, et connaissent également le problème de la mobilisation de leurs bénévoles.

Toutefois cette richesse associative est un point très positif dans la vie sociale du canton, permettant aux habitants de se rencontrer, et d'avoir des réponses ciblées par rapport à leurs demandes.

Certaines associations souhaitent trouver un soutien au sein du canton, de façon ponctuelle ou durable, afin de faire connaître leurs activités et de pouvoir relancer une dynamique locale.

Toutefois elles ne souhaitent pas être englobées dans une "superstructure" dans laquelle elles ont peur de perdre leur identité. Les solutions sont donc à trouver presque au cas par cas, en se basant sur des projets précis, ce qui n'exclut pas une réflexion commune sur la vie associative et certaines actions à faire ensemble.

Les quelques expériences de projets collectifs que nous avons menées durant les dernières années nous encourageant à développer des actions en ce sens.

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Dynamisme (structures associatives présentes et variées mais très éparpillées)
- ⇒ Projet local qui s'affirme

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Réel dynamisme local	⇒ Volonté peu affirmée des différentes associations de travailler ensemble
	⇒ Ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve en responsabilité
	⇒ Incertitudes à moyen terme concernant le paysage institutionnel

1.4 - Contexte économique : une économie saisonnière liée à la montagne et des emplois à l'extérieur du canton

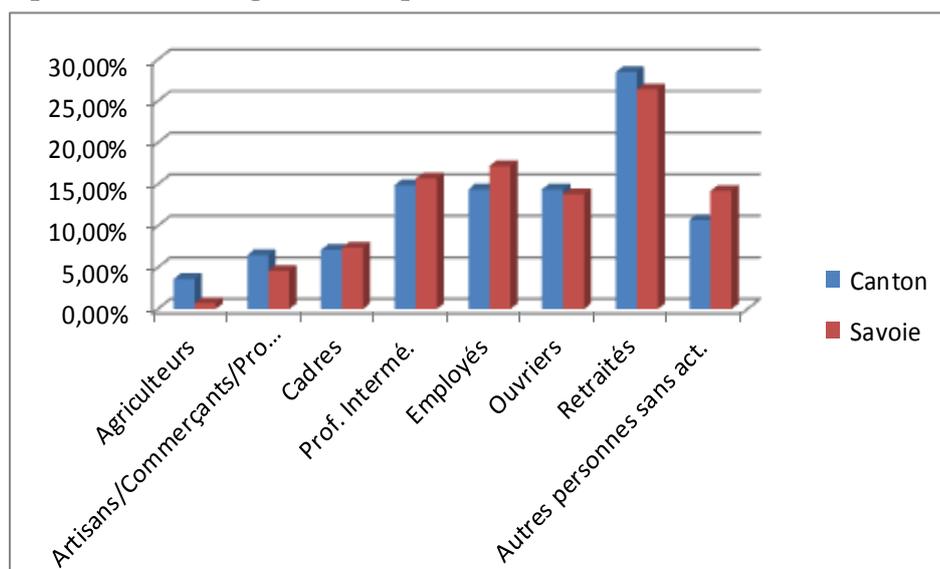
Catégories socioprofessionnelles (INSEE RP 1990, 1999, 2007 et 2011)

Catégories socio professionnelles	INSEE RP 2011		Pour mémoire lors du RP 2007		Pour mémoire, lors du RP 1999		Pour mémoire, lors du RP 1990	
	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie	Canton du Châtelard	Savoie
Agriculteurs	3,6 %	0,7 %	3,9 %	0,7 %	5,94%	0,96%	7,50%	1,20%
Artisans commerçants	6,5 %	4,6 %	5,8 %	4,5 %	5,81%	4,62%	4,10%	4,30%
Cadres	7,1 %	7,4 %	7,2 %	6,9 %	4,91%	5,13%	2,40%	3,80%
Professions intermédiaires	14,9 %	15,7 %	15,4 %	15,5 %	9,95%	13,16%	8,30%	9,60%
Employés	14,4 %	17,2 %	14,8 %	17,2 %	13,31%	16,97%	7,60%	12,50%
Ouvriers	14,4 %	13,8 %	16,4 %	14,3 %	15,37%	15,14%	14,60%	14%
Retraités	28,5 %	26,4 %	24,4 %	25,2 %	28,42%	21,68%	24,70%	15,60%
Autres catégories et sans activités	10,7 %	14,2 %	12,2 %	15,7 %	16,28%	22,34%	23,60%	30,20%

- ⇒ **Au regard de la réalité savoyarde, deux remarques qui semblent importantes pour le canton :**
- **Bien que faible sur le total et en baisse depuis plusieurs recensements, l'activité agricole est 5 fois supérieure dans le canton par rapport au département.**
 - **Les retraités représentent plus du quart des catégories socio professionnelles**

Si on regarde les emplois par secteur d'activité dans le recensement de la population 2011, c'est le secteur d'activité du « commerce, transport, services divers » qui représente le plus fort pourcentage (~38 % de la population active).

Répartition des catégories socio professionnelles au recensement INSEE 2007



La population active se déplaçant hors de sa commune de résidence pour aller travailler est de plus en plus importante comme le montre les chiffres de l'INSEE en 2011 comparés à ceux de 2007 et 1999.

Part des actifs travaillant et résidant dans la même commune

Commune	En 2011, en %	En 2007, en %	En 1999, en %
Aillon-le-Jeune	50,9	48,23	70,99
Aillon-le-Vieux	25,6	30,26	29,58
Arith	12,3	12,29	16,42
Bellecombe-en-Bauges	24,4	23,18	37,62
Le Châtelard	39,2	39,18	48,07
La Compôte	24,2	24,17	41,05
Doucy-en-Bauges	14,3	17,95	45,45
École	33,3	32,23	40,78
Jarsy	29,8	35,11	35,87
Lescheraines	34,2	39,46	55,95
La Motte-en-Bauges	17,4	17,39	24,39
Le Noyer	15,5	25,37	34
Saint-François-de-Sales	19,3	23,19	23,73
Sainte-Reine	19,2	19,18	26,92

De plus, certaines réalités économiques du territoire échappent aux statistiques, il s'agit des emplois saisonniers et de la pluriactivité qui a pu se développer pour faire face au nouveau contexte.

Comme éléments complémentaires à ces chiffres lié à l'emploi, il faut avoir en tête que le nombre d'emplois sur le canton est quasiment resté le même depuis 21 ans : 1302 en 1990 ; 1305 en 1999 ; 1324 en 2007 ; 1369 en 2011 (chiffres INSEE). Il faut donc trouver du travail à l'extérieur du canton !

Cette constatation est confirmée par l'indicateur de concentration d'emploi. Il est de 61,8 pour notre canton, alors qu'il est de 100,3 pour l'ensemble de la Savoie.

Activités des femmes : Si le taux d'activité des femmes a considérablement augmenté et dépasse même celui du département, le taux de chômage chez les femmes reste plus élevé que chez les hommes :

Taux de Chômage :	Chiffres 2011		Pour mémoire, Chiffres 2007 en %		Pour mémoire, Chiffres 1999 en %	
	Canton	Savoie	Canton	Savoie	Canton	Savoie
Ensemble	6,5	8,5	5,5	7,1	7,7	9,3
masculin	5,9	7,8	4,9	6,7	5,4	7,4
féminin	7,2	9,2	7,3	8,5	10,5	11,6

Sources : INSEE – 2011, 2007, RP 99

Un potentiel fiscal plus faible qu'en Savoie : Les ressources des foyers des Bauges sont moins importantes que celles des foyers de Savoie.

Éléments comparatifs	Canton	Savoie
Ensemble des foyers fiscaux		
Revenu net déclaré moyen (€)	21 633 €	25 750 €
Impôt moyen (€)	795 €	1 435 €
Foyers fiscaux imposables	57,2 %	61,7%
Revenu net déclaré moyen (€)	29 862 €	34 932 €
Foyers fiscaux non imposables	42,8 %	38,3 %
Revenu net déclaré moyen (€)	10 629 €	10 988 €

Source DGFIPS, Impôt sur le revenu des personnes physiques 2011

Population fragile : (chiffres CAF de Savoie au 31/12/13).

Avec les chiffres à notre disposition, nous pouvons difficilement faire des comparaisons avec le reste du département. Néanmoins, il faut noter :

- ⇒ 30 bénéficiaires de l'AAH (allocation adulte handicapé)
- ⇒ 58 bénéficiaires du RSA : 29 « socle » ; 21 « activité » et 8 « socle et activité »

A retenir dans ce paragraphe :

- ⇒ Le poids de l'activité agricole baisse d'année en année
- ⇒ Économie liée aux saisons (tourisme, BTP)
- ⇒ Canton moins riche que la moyenne
- ⇒ De plus en plus d'habitants du canton travaillent à l'extérieur du canton

Aspects positifs	Aspects négatifs
⇒ Taux de chômage faible	⇒ Population moins riche qu'en Savoie
	⇒ Difficulté d'emploi pour les femmes
	⇒ Économie soumise aux aléas météo
	⇒ Des emplois à l'extérieur du canton

1.5 – Une enquête sur le temps de vie dans les Bauges : le canton devient-il un canton dortoir ?

A la vue de tous les éléments donnés précédemment, nous nous sommes posé une question : est-ce que le canton devient un canton dortoir ? Et si oui, doit-on faire évoluer nos activités en conséquence.

Afin de tenter de mesurer cela, nous avons transmis un questionnaire à l'ensemble de la population. Nous avons eu 160 réponses que nous pouvions séparer par tranche d'âge. Une première approche des résultats donnent les éléments suivants :

Exemple de questions posées :	Ensemble des réponses (160 réponses)	Population 25/50 ans (82 réponses)
Passent de 12 à 16 h sur le canton (en dehors du temps de sommeil, estimé à 8 heures)	64 %	58 %
Passent les 2 jours consécutifs de repos sur le territoire	56 %	52 %
Pratique des loisirs :	88 %	82 %
Consommation : plus de 50 % des achats se font sur le territoire	39 %	39 %

En conclusion, on constate quand même que :

- plus de la moitié des répondants vivent de 12 à 16 heures sur le territoire,
- plus de 80 % pratiquent des loisirs sur le territoire,
- près de 40 % font plus de la moitié de leurs achats sur le territoire.

Il reste donc une belle dynamique pour notre association.

(Certains éléments de cette enquête seront repris pour travailler les fiches actions de l'agrément).

1.6 - Émergence de la demande sociale : des besoins et des usages nouveaux liés aux évolutions du canton

1.6.1- Evolution de l'environnement démographique et socio-économique du canton :

Le canton connaît donc de nombreux changements : arrivée de nouveaux habitants, nombreuses naissances, vieillissement de la population de souche, lieu de travail éloigné, ... Cette modification sociologique de la population crée de nouveaux besoins proches parfois de ceux que l'on peut rencontrer en ville : isolement (à la fois géographique et psychologique), perte de liens familiaux, etc...

Les évolutions des collectivités territoriales, avec de nouveaux enjeux pour l'intercommunalité par exemple, est aussi un élément qui pourra être déterminant au cours des 4 prochaines années, avec une clarification qui se fera naturellement dans les rôles de chacun.

Dans le cadre de son Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD) du canton du Châtelard qui a été voté par la Communauté de Communes du Pays des Bauges en 2005, des objectifs d'évolution du canton ont été fixés pour les 20 prochaines années. Ces évolutions se traduisent par la volonté de maîtriser l'évolution démographique (+ 50 %, soit un passage de 4 000 habitants à 6 000) à l'horizon 2025, et de développer autour de cette évolution, l'ensemble des aspects économiques et de services pour une population de cette taille.

Les chiffres de l'INSEE font ressortir que la montée en charge des objectifs de ce SADD est poussive et que bien des aspects ne sont pas au rendez-vous : 67 emplois créés en 21 ans, des services périscolaires qui n'ont pas encore la maturité, un canton « déserté » par les 15/30 ans, etc ...

1.6.2 - Emergence d'une demande sociale nouvelle :

L'ensemble des phénomènes décrits ci-dessus génèrent des demandes sociales nouvelles : loisirs et vie quotidienne des jeunes, gestion des services de la petite enfance, lieu d'accueil et d'informations sur l'emploi, sur les logements, transports publics, services aux personnes, travail en direction des aînés ...

Par ailleurs, la nouvelle population arrivant sur le canton souhaite aussi y trouver du calme et les « clichés » liées à la campagne. De nouveaux usages de notre canton apparaissent donc et entrent parfois en conflit avec l'existant ou le développement nécessaire.

L'association "Les Amis des Bauges", agréée centre social pour la première fois en 1998, souhaite accompagner cette évolution en tenant son rôle de gestionnaire de services, de porte-parole de la population, d'agitateur d'idées et d'aiguillon pour faire avancer le bien-être des "Baujus". Aujourd'hui nous demandons à nouveau un renouvellement de l'agrément centre social, outil indispensable pour pouvoir conduire notre projet en prise avec les habitants des Bauges. "Les Amis des Bauges" œuvrent, au côté des élus, des partenaires institutionnels et des usagers afin de trouver des réponses locales pour les habitants.

En résumé :

Depuis quelques années, l'environnement démographique, économique et social du canton des Bauges connaît des changements, des mutations liées à de nouvelles contraintes de vie accentuant les problèmes d'emploi, de logement, de garde d'enfants, de soutien, d'aide sociale et de solidarité.

Cette réalité affirme la nécessité pour l'association "Les Amis des Bauges" de répondre à ces nouvelles demandes sociales et de conserver ses moyens d'actions, voire même de se doter de moyens supplémentaires.

Par ailleurs dans un contexte mouvant pour les différents partenaires institutionnels, il nous semble important de pouvoir nous inscrire dans la continuité et se positionner comme un repère, ce qui est une nécessité pour la population.

Cette notion de repère peut aussi s'illustrer par le cairn qui, en montagne, évite de se perdre, mais aussi sur lequel chacun apporte sa pierre pour construire l'édifice.

2 - Bilan de l'agrément centre social : 4 années d'actions sur fond de consolidation **13**

2.1 - Présentation de la démarche d'évaluation.	14
2.2 - La vie associative du Centre Socioculturel.	15
2.3 - Les animations locales et la vie des associations du canton.	17
2.4 – Petite Enfance	19
2.5 - Enfance / Jeunesse / Famille.	22
2.6 - Le Développement Culturel et celui des activités nécessitant des locaux	24
2.7 - Le Point Accueil Emploi Formation et les services à la population.	26
2.8 - Une évaluation plus globale.	28
2.9 – Conclusion des années 2011-2014 : la consolidation de nos activités	29

Remarques :

Comme nous l'avons prévu dans le précédent agrément, nous avons organisé régulièrement un « Rendez-vous projet » - ou CA ouvert - qui nous a permis de faire le point des actions entreprises et de les adapter si besoin. Le bilan qui suit s'appuie bien évidemment sur ces travaux au cours desquels nous avons mobilisé élus locaux, population, associations, bénévoles et salariés des Amis des Bauges. Mais le bilan s'appuie aussi sur les différents rapports d'activités, notamment ceux d'assemblée générale annuelle, qui sont disponibles sur le site Internet : <http://portail.amisdesbauges.org>, à la page Amis des Bauges, puis présentation générale.

2.2 - Chapitre 4.2 - "La vie associative du centre socioculturel"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Responsabiliser les membres du CA à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
- Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,

Evaluation critique :

- ⇒ Tout au long des 4 ans, nous avons eu du mal à faire vivre les commissions à la fréquence espérée (3 fois par an).
- ⇒ Par contre, nous avons responsabilisé les administrateurs, grâce au DLA par exemple.
- ⇒ Nous avons décidé d'arrêter de faire les « rendez-vous projet » ou CA ouvert, mais nous avons étoffé le bureau (plus de monde qui se réunit plus souvent).

Perspectives :

- ⇒ Parler de « groupe de travail » plutôt que de commissions
- ⇒ Nommer clairement en CA un responsable de chaque groupe et lui donner les moyens de travailler (un technicien pour faire avancer les propositions, du temps en CA pour expliquer le travail du groupe, etc ...).

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.2.1 – la vie interne de l'association « Les Amis des Bauges »	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser et impliquer des bénévoles dans la vie de l'association, • Réguler le travail des salariés, en collaboration avec les salariés • Affiner, équilibrer la relation bénévoles / salariés • Positionner l'association dans différentes instances. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatif : nombre de commissions organisées, nombre de personnes présentes, Evaluation du nombre d'heures de bénévolat. ✓ Qualitatif : pertinence des débats ✗ Rédaction et validation de l'accord, ✓ Suivi des crédits de formation ✓ Quantitatif : nombre de réunions organisées, nombre de personnes présentes ≈ Pertinence de ces réunions ✓ Mise en place d'une base d'écrits permettant de faire référence à nos actions ✓ Quantitatif : nombre d'instances dans lesquelles siège l'association, ≈ Pertinence d'y siéger 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les commissions ont été organisées mais pas au rythme prévu (3 fois par an). Ce sont souvent les mêmes personnes qui sont actives dans différentes commissions. C'est donc trop intense. ⇒ Référence constante à la convention collective ⇒ Election de délégués du personnel en septembre 2012, réunions régulières entre représentant du personnel et employeur ⇒ Réunion formelle régulière entre salariés et bureau (1fois/an) permettant de connaître le travail et le rôle de chacun. ⇒ Description écrite régulière des différentes procédures mise en place au sein de l'association ⇒ Nous siégeons assez régulièrement dans des instances cantonales, mais nous avons plus de mal à être présents dans les instances départementales

Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.2.2 – La communication du centre socioculturel « Les Amis des Bauges ».	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et améliorer des outils de communication. • Améliorer le site Internet. • Mettre en place un réseau de diffusion des informations dans le canton • Améliorer la signalétique de l'association. • Améliorer l'extérieur des locaux du siège des Amis des Bauges, ainsi que l'accueil (mobilier) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation et diffusion de la plaquette ✓ Diffusion du bulletin ✓ Mise en ligne du site ✓ Quantitatif : nombre de personnes sachant s'en servir, nombre de personnes se connectant ✓ Quantitatif : nombre de personnes mobilisées comme relais sur le canton ✓ Inventaire de lieux d'affichages ✓ Pose de panneaux et enseignes ✓ Investissements réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Bien des objectifs de cette fiche-action ont été réalisés et leur mise en place perdure. Mais il faut sans cesse s'adapter et évoluer avec l'environnement local. ⇒ Diffusion d'une plaquette « Adhérer aux Amis des Bauges » ⇒ Fréquentation croissante du site ⇒ Des critiques sur l'ergonomie du site/ ergonomie du site à revoir ⇒ Il y a une base existante pour le réseau de distribution, mais cela change très souvent. ⇒ Il reste à poursuivre le travail avec la commune du Châtelard pour une meilleure signalisation des Amis des Bauges en entrée de village. ⇒ Suite au déménagement de la bibliothèque, une réorganisation de l'accueil a été faite avec le matériel donné par le conseil régional notamment.
4.2.3 – La participation au développement local.	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher les besoins de la population et les porter auprès des décideurs locaux, • Impliquer les bénévoles dans les enquêtes nécessaires aux études liées au développement local, • Rendre lisible pour la population les attributions des différentes instances politiques et partenaires institutionnels. • Rester en veille sur les différents dispositifs pour en informer toutes les structures concernées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatif : nombre de dossiers transmis aux décideurs, nombre de rencontres organisées avec les autres territoires ≈ Mesure de l'impact. ✓ Quantitatif : nombre d'études confiées à l'association ≈ Dynamique avec les bénévoles ✓ Quantitatif : nombre d'articles publiés, nombre de réactions suscitées ✓ Quantitatif : nombre de rencontres des réseaux ✓ Intérêt des dispositifs repérés 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travail sur les rythmes périscolaires, les accueils de loisirs [du mercredi]. ⇒ Diagnostic « personnes âgées » avec les partenaires locaux ⇒ Mission d'animation du groupe « rythme scolaire » à la demande de la Com Com ⇒ Publications régulières dans la revue « Vivre en Bauges », peu de réaction suscitée ⇒ Quelques rencontres avec les réseaux savoyards (Féd centres sociaux, Savoie Vivante)

2.3 - Chapitre 4.3 - "les animations locales et la vie des associations du canton"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la vie associative locale,
- Favoriser l'émergence d'initiatives locales et/ou coordonner les initiatives locales existantes.

Evaluation critique :

⇒ Nous n'avons pas organisé beaucoup de temps collectifs avec les associations locales.

⇒ Nous avons fait évoluer notre offre de service en direction des associations et de la vie locale, mais sans forcément bien le faire connaître suffisamment (ex. du véhicule)

Perspectives :

⇒ Essayer de se donner plus de temps pour être en lien avec les associations pour mieux répondre aux besoins de la vie locale

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.1 – Soutenir et animer la vie locale	<ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre des outils de communication sur la vie locale. • Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population telles que le CCMF, cinéma, etc • Susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans. • Réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réalisation et analyse du journal « Vivre en Bauges » ✓ Réalisation du site Internet, fréquentation, pertinence ✓ Poursuite des animations locales (CCMF, cinéma, etc ...) ≈ Dynamique locale qui va s'enclencher autour des personnes âgées. ✓ Quantitatif : nombre de manifestations organisées, nombre de personnes, pertinence ≈ Réalisation de la plaquette et utilisation par les communes et nouveaux arrivants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ « Vivre en Bauges » paraît tous les trimestres et les associations locales et les personnes physiques y diffusent leurs infos ⇒ Le site Internet est partagé avec une trentaine d'associations locales très diverses. Le nombre de visiteurs annuel dépasse les 30 000. ⇒ Les animations se poursuivent. Il faut régulièrement rechercher des bénévoles pour faire vivre ces actions. ⇒ Depuis 2007, les Amis des Bauges portent des actions en partenariat avec les associations et services locaux. Une dynamique s'enclenche. ⇒ La fréquentation des événements a été variable, mais le public visé n'est pas toujours facile à mobiliser (problème de déplacements par exemple). ⇒ Un document a été proposé aux communes et à la Communauté de Communes, mais il n'y a pas eu de retour. L'intercommunalité ne semble pas en ressentir le même besoin que les Amis des Bauges. Le travail est donc à poursuivre pour les mobiliser.

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.3.2 – Soutenir et développer la vie associative du canton et les initiatives locales	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la vie associative locale. • Promouvoir la vie associative locale. • Valoriser le bénévolat. • Soutenir les initiatives locales entrant dans les valeurs des Amis des Bauges. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diffusion de la liste des services ✓ Réalisation et utilité de l'annuaire des associations ≈ Nombre d'associations présents aux réunions / Pertinence de leur présence ✓ Quantitatif : nombre d'articles associatifs publiés dans « Vivre en bauges » ✓ Mise en ligne du site Internet et fréquentation. ✓ Nombre et pertinence des formations ✗ Organisation d'un événement ✓ Nombre d'initiatives soutenues, personnes touchées 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les aspects pratiques ont été menés (diffusion de la liste des services, actualisation de l'annuaire des associations (sans diffusion grand public), diffusion d'une plaquette d'activités à chaque rentrée, etc ...) mais peu de réunions mobilisatrices d'associations ont eu lieu (hors formation). ⇒ Mise à disposition du véhicule 9 places ⇒ Cf plus haut pour l'objectif « faire vivre des outils de communication sur la vie locale ». ⇒ Une formation (en groupe) sur l'utilisation du site internet collectif, a eu lieu au cours des 4 dernières années. Quelques autres explications individuelles ont été faites. ⇒ La valorisation comptable est effectuée. Mais aucun événement n'a été mis en place pour valoriser le bénévolat ⇒ L'association a soutenu différentes initiatives au cours des 4 dernières années (Semaine de la Solidarité Internationale, Exposition « Aymonier », Kapn'doo, etc ...). La difficulté est parfois d'arriver à se situer pour continuer à mobiliser des bénévoles et ne pas faire à leur place.

2.6 - Chapitre 4.4 - "La Petite enfance"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Soutenir la fonction parentale,
- Etre à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
- Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures
- Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.

Evaluation critique :

- ⇒ Pour la Farandole, après l'emménagement dans les nouveaux locaux en 2011, le DLA mené en 2013 a permis une remise à plat profitable du fonctionnement (simplification du planning de l'équipe, 1 personne à la logistique, matériel électroménager professionnel)
- ⇒ Le Ram fait partie de l'ensemble des actions en direction de la Petite Enfance, il est difficile de mesurer son impact sur le territoire. Il est plus facile de mesurer l'impact du travail des Assistantes Maternelles.
- ⇒ L'absence de lieux d'animation dédiés pour le RAM et Potins Couffins est un énorme frein au développement de ces activités.

Perspectives :

- ⇒ Continuer à faire exister un projet global « Petite Enfance » à l'échelle du territoire

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.4.1 – La Farandole	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la réécriture du projet d'établissement en lien avec les nouveaux locaux. • Finaliser l'installation dans les nouveaux locaux avec les différents partenaires • Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réécriture du nouveau projet d'établissement (et réactualisation régulière si besoin) ≈ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants ✓ Installation dans les nouveaux locaux. ≈ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents) ✓ Fête des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ « projet éducatif et pédagogique » fait en 2011 et actualisé en 2014 ⇒ Emménagement dans les locaux en aout 2011 ⇒ Plusieurs modulations de l'agrément pour l'adapter au besoin des familles et à la réalité de l'accueil ⇒ Mise en place des conclusions du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) fait à l'automne 2013 : ⇒ Orientation des familles vers l'association (par exemple par les affiches) ⇒ Participation de la directrice une fois tous les 15 jours à la réunion de l'association ⇒ Participation des parents aux différentes actions, sorties, « fête des enfants », au jardin,... ⇒ Participation de parents aux Commissions petite enfance et présence à l'Assemblée Générale et au CA

	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la formation du personnel. • Continuer le travail en partenariat avec les acteurs du canton. 	<p>✓ Présence des compétences professionnelles au sein de l'équipe</p> <p>≈ Nombre de rencontres mise en place</p> <p>≈ Nombre de sorties, de conférences.</p>	<p>⇒ Formations régulières (prévention des troubles musculo-squelettiques, chansons, français signé, aménagement de l'espace et management pour la directrice), Analyse de la pratique avec l'ACEPP</p> <p>⇒ Rencontres de la directrice avec la puéricultrice de PMI tous les 2 mois</p> <p>⇒ Partenariat Potins Couffins et RAM : organisation des commissions petite enfance, choix du spectacle de Noël, de la fête des enfants, des conférences</p> <p>⇒ Des rencontres avec les résidents de la maison de retraite autour du jardin</p>
4.4.2 – Le Ram	<p>⇒ Améliorer la communication.</p> <p>⇒ Travailler différemment avec les Assistantes Maternelles (AM).</p> <p>⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force.</p>	<p>✓ Importance de la communication autour des activités du RAM</p> <p>≈ Connaissance du RAM par la population et les élus (considération du RAM par les élus)</p> <p>✓ Nombre de visites extérieures</p> <p>✓ Evolution du nombre d'assistantes maternelles</p> <p>✓ Participation des AM et parents aux activités du RAM</p> <p>≈ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins</p> <p>≈ Impact du RAM dans le domaine de la petite enfance sur le canton</p>	<p>⇒ Elaboration d'une nouvelle plaquette + restructuration de l'info sur le portail + journal des Croés trimestriel.</p> <p>⇒ Un bureau neuf mais toujours pas de signalétique !</p> <p>⇒ Les élus connaissent le RAM mais sans plus. La population a identifié les coordonnées du RAM.</p> <p>⇒ Une dizaine de visites par mois + 2 ou 3 visites à domicile des ass mat</p> <p>⇒ 44 Ass Mat il y a 3 ans, 2 à 3 ass mat de + chaque année puis perte de 4 en 2014. 168 places (une quarantaine vacantes)</p> <p>⇒ 39% des Ass mat fréquentent les ateliers du relais, 76% ont été en contact avec celui-ci. Les parents viennent pour le spectacle des fêtes de fin d'année, la fête des enfants et aux soirées thématiques.</p> <p>⇒ Le Ram fait partie de l'ensemble des actions en direction de la Petite Enfance, il est difficile de mesurer son impact sur le territoire. Il est plus facile de mesurer l'impact du travail des AM.</p> <p>⇒ Rencontres avec la Farandole et la PMI + action commune petite enfance ou soutien à la parentalité. Travail avec les bibliothèques du canton + premières pages de la CAF + Gribouille + réseau RAM Savoie + mutualisation du matériel avec Potins couffins et le multi accueil. (lourd à organiser)</p>

Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.4.3 – LAEP Potins Couffins	<p>⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels, être un lieu ressources, être à l'écoute rompre l'isolement, faire découvrir différentes pratiques éducatives.</p> <p>⇒ Mobiliser les compétences des parents (communication, intervenant bénévole, accueil)</p> <p>⇒ Favoriser la socialisation des enfants</p> <p>⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force</p> <p>⇒ Poursuivre la communication avec les élus et la population.</p>	<p>✗ Fréquentation par communes</p> <p>✓ Nombre d'heures d'accueil réalisé</p> <p>✓ Satisfaction des accueillis et des accueillants concernant les animations, les conférences, etc.</p> <p>✓ Nombre de réunions d'équipe</p> <p>✓ Supervision</p> <p>✗ Etablissement de cette liste</p> <p>✓ Nombre de temps d'accueil</p> <p>✓ Nombre et qualité des actions partenariales menées</p> <p>✓ Nombre de plaquette distribuée, impact sur l'activité de Potins Couffins</p>	<p>⇒ Pas réalisable car anonyme</p> <p>⇒ Bon retour lors des séances par le bouche à oreille mais pas d'évaluation concrète. Par contre très bon retour de la PMI et l'ADMR</p> <p>⇒ 5 réunions d'équipe par an</p> <p>⇒ 4 supervisions par an</p> <p>⇒ En moyenne par an : 42 accueils ; 267 enfants;163 parents ; 51 Ass mat</p> <p>⇒ Aménagement de l'accueil : satisfaction de l'accueil au sol qui facilite l'échange parents et enfants</p> <p>⇒ Réalisation d'une fiche d'identité de l'accueillant en équipe</p> <p>⇒ Réalisation d'un bilan des 5 premières années</p> <p>⇒ Massage bébé, allaitement, les plantes, le portage, les huiles essentielles, PMI, bibliothèque, intervenants extérieurs (associations, professionnels : signe avec moi, psychomotricienne, le petit pion, sage-femme).</p> <p>⇒ Chaque trimestre diffusion du programme version papier (PMI, Maison médicale, magasins) + portail des Amis des Bauges + newsletter 200 tracts environ + plaquette 100</p>

2.4 - Chapitre 4.5 - "L'enfance / Jeunesse / Famille"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Mobiliser au moyen des services sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel,
- Coordonner tous les intervenants autour de l'enfance/jeunesse,
- Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles.

Evaluation critique :

- ⇒ le rôle de coordinateur « Enfance Jeunesse Famille » impose le développement de relations partenariales avec les acteurs du territoire directement au contact des publics (Associations de Parents d'élèves, équipe éducative des établissements scolaires, structures et services petite enfance, structures d'accompagnement à la parentalité, associations locales...)
- ⇒ Les actions à destination des familles (et en particulier les actions de soutien à la parentalité) nécessitent une écoute permanente et de la réactivité autour des attentes et besoins des familles du territoire.
- ⇒ La prise en compte des spécificités de chacun des membres de la famille et de l'organisation quotidienne de la cellule familiale est essentielle dans la mise en œuvre des actions. Aussi la cohérence entre les actions (objectifs, organisation familiale...) de ces différents secteurs est importante.
- ⇒ La régularité de la mise en place des actions apparaît comme un facteur essentiel de la participation des habitants

Perspectives :

- ⇒ Accentuation de l'écoute et de l'implication des familles du territoire dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions
- ⇒ Le développement de l'accueil de loisirs (4/10 ans) permettra d'associer de nouvelles familles au développement des actions

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.5.1 – Accueil des 4/11 ans en dehors du temps scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un accueil de qualité adapté aux besoins des familles. • Permettre aux enfants de se retrouver entre eux et les éveiller autour de projets pédagogiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'activités du CLSH ✓ Retour des familles ✓ Constat du travail effectué ≈ Si création d'un CLSH (le mercredi) : rapports d'activités ✓ Constat du travail effectué (CLSH périscolaire) ✓ Nombre de parents participants aux propositions du CLSH, retour des familles ✓ Echange parents/animateurs ✓ Retour des familles ✓ Formation et participants ✓ Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Augmentation progressive de la fréquentation de l'ALSH pendant les petites vacances ⇒ Des incertitudes chroniques autour des locaux mis à disposition pour organiser l'activité ⇒ Le renouvellement du projet pédagogique de l'accueil soutenu par la mobilisation d'animateurs locaux à chaque période ⇒ Difficulté à associer les familles à l'élaboration du projet pédagogique, plutôt présentes lors d'animations parents/enfants ou lors des sorties. ⇒ Formation continue du responsable pédagogique assuré par le coordinateur Enfance Jeunesse ⇒ Réalisation d'une enquête cantonale autour du développement d'un ALSH les mercredis et expérimentation de l'action

	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'animation des réflexions autour de l'accompagnement à la scolarité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ Nombre de rencontres et de participants ✗ Existence d'outils pédagogiques ✗ Constat du travail effectué : réunions, démarches 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en place de projets socioéducatifs ponctuels avec les partenaires locaux (écoles,...) ⇒ L'association n'a pas mené de travaux ou de projets autour de l'accompagnement à la scolarité (du fait de sa prise en charge par les enseignants)
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.5.2 – Action en direction des familles	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre et consolider la dynamique autour de la famille, Apporter un soutien à la fonction parentale, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitatif : nombre de sorties et fréquentation, nombre d'activités et fréquentation, nombre de nouveaux participants ≈ Qualitatif : retour des familles, type de spectacles. ≈ Implication des participants dans la mise en place des programmes ✓ Pertinence de la communication. ✓ Quantitatif : nombre de rencontres, ≈ Qualitatif : retour des familles, ✓ Création du lieu parents/enfants : rapport d'activité ≈ Bilan du lieu d'informations famille : fréquentation, retour des familles, sondage ≈ Nombre d'actions « réactives » et bilan ✓ Présence des acteurs locaux dans les actions 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organisation de plusieurs « Animations collectives » par an : sorties culturelles, de loisirs, sportives ⇒ Organisation de permanences individualisées mensuelles (conseil conjugal et familial, conseil juridique) ⇒ Développement et mise en œuvre d'actions d'information et de prévention à destination des familles (actions d'animation participative, conférences thématiques, ...) ⇒ Animation d'une dynamique participative (habitants et partenaires locaux) autour des actions de soutien à la fonction parentale ⇒ Parfois peu de fréquentation des actions destinées aux familles (notamment les conférences) ⇒ Difficulté à faire se déplacer les publics ciblés
4.5.3 – Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la participation aux contrats enfance / jeunesse. Coordonner la politique enfance/jeunesse sur le territoire. Participer à l'animation de ces contrats dans le respect des valeurs des Amis des Bauges 	<ul style="list-style-type: none"> ≈ Atteinte des objectifs du schéma de développement ✓ Nombre de membres impliqués dans le CP et fréquentation ✓ Les comités de pilotage : fréquence et fréquentation ✓ Présence des élus ≈ Implication des acteurs locaux : fréquentation, portage de projets, ✓ Rapports d'activités des contrats Enfance/Jeunesse ✓ Rapport d'activités des actions ✓ Nombre de projets suivis, pertinence de l'accompagnement, aide, mise en place, dispositif sollicité (bourse jeunes, chantiers de jeunes, etc ...), ≈ Bilan de l'accompagnement mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ CEJ et CCJ en cours de renouvellement pour la période 2015/2018 ⇒ Difficulté à associer les élus locaux (signataires des contrats) à l'élaboration des actions ⇒ Renouvellement du règlement de fonctionnement du comité de pilotage (minimums de 2 rencontres annuelles) ⇒ Développement progressif des liens avec les jeunes du territoire du fait du développement du nombre d'actions ⇒ Difficulté à mener des actions avec les jeunes lycéens (scolarisés hors du territoire) ⇒ Objectifs généraux de la politique Jeunesse clarifiés et partagés avec les partenaires locaux ⇒ Mise en œuvre des CEJ et CCJ

2.6 - Chapitre 4.6 - "Le développement culturel et celui des activités nécessitant des locaux"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations.
- Promouvoir la culture et favoriser la pérennisation des initiatives locales en ce domaine.

Evaluation critique :

- ⇒ Des initiatives de partenaires locaux (Communauté de Communes, Mairie du Chatelard) ont grandement modifié les fiches-actions et les objectifs fixés
- ⇒ Ce sont souvent les mêmes personnes que l'on rencontre lors des actions culturelles. Il faut trouver de nouvelles formes d'actions pour toucher un autre public (exemple avec l'exposition « Aymonier »)

Perspectives :

- ⇒ Fondre le chapitre « culturel » dans le chapitre « associations, animation locale » pour avoir un regard transversal et pouvoir continuer à proposer des actions et des soutiens sur le champ culturel si besoin

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.6.1 – Réflexion en vue de la création d'un d'équipement culturel	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un cahier des charges. • Présenter un projet et évaluer les possibilités d'études. • Participer à la mise en place d'un tel équipement et de son utilisation. 	<p>≈ Réalisation de ce cahier des charges.</p> <p>≈ Utilisation des comptes rendus du travail de la commission ad-hoc</p> <p>✗ Recenser les besoins des associations culturelles</p>	<p>⇒ Mise en place d'un groupe de travail de la Communauté de Communes en vue de restructurer le gymnase en équipement socioculturel</p> <p>⇒ Si les réflexions des Amis des Bauges n'ont pas abouti. Par contre, cela a fait entendre auprès des élus le besoin d'un équipement culturel à l'échelle du canton</p>
4.6.2 - Programmation culturelle : diffusion et décentralisation.	<ul style="list-style-type: none"> • Motiver les bénévoles à prendre une part importante à la vie culturelle. • Renforcer les liens entre les associations et coordonner les actions. • Dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles. 	<p>≈ Quantitatif : nombre de réunions organisées, de personnes concernées</p> <p>≈ Qualitatif : existence d'outils d'évaluation.</p> <p>≈ Etablissement d'un annuaire des associations culturelles locales</p> <p>≈ Nombre de manifestations organisées et nombre de structures culturelles mobilisées</p> <p>≈ Quantitatif : nombre de déplacements organisés et de personnes concernées, nombre de spectacles organisés dans le canton</p>	<p>⇒ Annuellement, nous avons organisé la programmation, avec une réunion pour essayer de choisir (mais peu de monde présent)</p> <p>⇒ Annuaire établi en même temps que celui concernant les autres associations</p> <p>⇒ Tous les ans, lors des manifestations propres aux Amis des Bauges, nous avons essayé de proposer des spectacles de structures locales</p> <p>⇒ Mise en place d'actions culturelles dans l'idée d'accompagner la vie locale (exemple de l'exposition « Aymonier »)</p> <p>⇒ Nous avons travaillé avec les espaces culturels des villes alentours au canton afin d'encourager le public à se rendre aux spectacles (tarif préférentiel,</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la création de nouvelles activités à vocation culturelle et artistique • Travailler au développement des relations avec les partenaires 	<p>≈ Nombre d'initiatives soutenues</p> <p>≈ Nombre de partenaires, pertinence du partenariat</p>	<p>organisation du covoiturage).</p> <p>⇒ Chaque année, nous avons accueilli 2 à 3 spectacles décentralisés de l'espace Malraux</p> <p>⇒ Peu d'initiatives soutenues (Kap n'doo).</p> <p>⇒ Propositions de spectacles de structures locales</p> <p>⇒ Développement du partenariat avec l'espace Malraux de Chambéry, le Dôme théâtre d'Albertville, Bonlieu d'Annecy.</p>
Fiche Action	Objectifs	Critères d'évaluation de la fiche action	Réalisations / Evaluations / Constats
4.6.3 – Lire en Bauges.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les différentes bibliothèques existantes. • Former les bénévoles qui animent les bibliothèques ou relais lecture. • Soutenir les initiatives en matière de lecture. • Accompagner les bibliothèques dans leur projet et vers un projet collectif, en partenariat avec d'autres associations. • Définir localement une véritable politique de lecture publique 	<p>✓ Réalisation de l'état des lieux</p> <p>✓ Diffusion de l'état des lieux</p> <p>✓ Réalisation ou non de la formation et combien de personnes concernées</p> <p>✓ Nombre d'initiatives soutenues</p> <p>✓ Nombre de personnes concernées</p> <p>≈ Nombre de manifestations organisées,</p> <p>≈ Nombre de personnes concernées.</p> <p>≈ Mise en place d'un réseau</p> <p>✗ Définition d'une politique locale</p>	<p>⇒ Réalisation de l'état des lieux et diffusion régulière dans la revue « Vivre en Bauges ».</p> <p>⇒ Pas d'organisation collective, mais des formations portées par chaque bibliothèque</p> <p>⇒ Ponctuellement, nous avons soutenu ou proposé des actions (Jeux à Gogo, salon du livre de Gribouille)</p> <p>⇒ Ponctuellement, accompagnement de bibliothèques dans leur projet. Les bibliothèques travaillent ensemble sans forcément désirer la présence des Amis des Bauges.</p> <p>⇒ Depuis 2007, aucune nouvelle réflexion. Les propositions d'organisation faite par Savoie Biblio n'ont pas semblé en prise avec les réalités du territoire.</p> <p>⇒ Depuis le départ de la bibliothèque du Chatelard de nos murs, nous sommes moins en prise avec les différentes bibliothèques.</p>

2.7 - Chapitre 4.7 - "Le Point Accueil Emploi Formation et les services à la population"

Rappel des objectifs spécifiques de ce chapitre :

- Poursuivre la concertation avec les professionnels.
- Organiser les passerelles entre le monde de la formation et de l'insertion et celui du travail.
- Favoriser la proximité des services à la population.

Evaluation critique :

⇒ Les 2 premiers objectifs spécifiques ont été réalisés par l'obtention des labels RSP et AIG/SPO

⇒ L'animation du réseau des CCAS conduit à un partenariat avec les acteurs œuvrant autour de la personne âgée et des actions séniors

Perspectives :

⇒ Accueil des publics dans une réponse de service public

⇒ Développement des actions en direction des séniors

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.8.1 – point Accueil emploi Formation (PAEF)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, informer, conseiller, orienter les différents publics en lien avec les thèmes de l'emploi et de la formation tout en maintenant un suivi personnalisé. • Pour avoir une meilleure connaissance des publics accueillis, participer à l'étude de faisabilité d'un guichet de la pluriactivité. • Communiquer sur les actions du PAEF. • Faire du PAEF, un Relais de Service Public (RSP) 	<p>≈ Nombre de personnes accueillies ≈ Adéquation offre et demande d'emploi ≈ Nombre de permanences des partenaires.</p> <p>✓ Réalisation et mise en place du guichet ✓ Avantages et inconvénients d'un tel dispositif.</p> <p>✓ Quantifier les outils de communication ✓ Sonder les personnes pour connaître leur source d'information</p> <p>≈ Signature de conventions ≈ Nombre de partenaires impliqués et contact privilégié.</p>	<p>⇒ 1200 personnes accueillies ⇒ La forte utilisation de la diffusion des offres démontrent l'adéquation ⇒ Les permanences avec la Mission Locale Jeunes, le CIDFF, un Conseiller Conjugal et Familial ⇒ Suivi RSA : convention avec le CG73 perdue</p> <p>⇒ PARC, PERIPL: l'étude menée par le CIBC sur le travail saisonnier en moyenne montagne, n'a pas été suivie d'effets.</p> <p>⇒ Développement de la consultation numérique des offres, flash Radio et mise à jour en directe dans les Mairies. Communication dans chaque VEB. ⇒ Développement de l'EPN en libre consultation</p> <p>⇒ Labellisation RSP en mars 2013. ⇒ Mais aussi le label AIG/SPO : L'objectif est pour la Région que chaque rhônalpin bénéficie de la même réponse concernant l'orientation vers la formation professionnelle, indépendamment de son lieu d'habitation</p>

<i>Fiche Action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères d'évaluation de la fiche action</i>	<i>Réalisations / Evaluations / Constats</i>
4.8.2 – Relations avec les entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> • Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement. • Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives chef d'entreprise dans son recrutement • Participer au réseau des structures œuvrant sur le champ du développement économique. • Etre un lieu ressource pour les potentialités de demain en termes de métier • Analyser le besoin d'accueil des porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quantitative : nombre d'offres diffusées, nombre de contacts « entreprises » ✓ Quantitative : nombre de recrutements réalisés ✓ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ✓ Nombres de contact salarié, idem employeur ✓ Nombre de projet en qualité de partenaire local expérimenté, ✗ Nombre de potentialités détectées ✗ Actions mises en place pour répondre à la demande. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Quantitatif : Se reporter aux rapports d'activités ⇒ Création du site Internet CESU.BAUGES.COM. ⇒ Animation du réseau des personnes inscrites en CESU et réunions d'information ⇒ Partenariat en construction avec le poste de chargé de mission développement économique et touristique de la Communauté de Communes. ⇒ Rien de formel n'a été fait sur ce champ qui ne relève pas de notre compétence
4.8.3 – Actions sociales.	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler sur la mobilité des habitants dans et hors canton • Centraliser l'offre et la demande locative et faire ressortir la demande auprès des élus. • Animer la commission des CCAS 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'actions concernant le transport ✓ Evaluation des modes de déplacement et réseau transports en commun ✓ Nombre de logements mis en location ✓ Nombre de personnes accueillies. ✓ Nombre de réunions avec les partenaires, nombre d'actions mises en place. 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Action « Valoriser l'investissement bénévole dans la vie locale ». ⇒ Relais d'info pour les transports collectifs, taxi collectif, ligne régulières. Véhicule 9 places pour les associations ⇒ Participation au travail du PNR pour « Baugez-vous » ⇒ Mise en place d'une Charte d'engagement ⇒ La consultation du site pour les offres représente 15% des visites globales. ⇒ Actions concrètes d'animation : diffusion films de la cinémathèque, co-organisation des Journées Bleues. collecte d'encombrants, ⇒ En 2012, la MSA propose un partenariat sur l'animation du territoire en direction du public des personnes âgées. En 2013, un diagnostic est réalisé par les acteurs qui travaillent autour des séniors. Deux grandes problématiques ressortent : ⇒ La prise en charge insuffisante de la dépendance lourde à domicile, le manque de coordination autour des sorties d'hôpital ⇒ Et une demande d'animation par des actions d'information et de prévention.

2.8 – Une évaluation plus globale :

Afin d'avoir une vue plus globale, nous nous sommes interrogés sur les freins et les éléments facilitant les objectifs spécifiques que nous nous étions donnés. Nous pouvons remarquer que bien souvent, nous avons rencontrés les mêmes écueils que précédemment. Chaque colonne renvoie aux objectifs spécifiques des chapitres qui sont énumérés dans les tableaux précédents.

Chapitre	Freins	Facteurs facilitant
Vie associative du centre social	<ul style="list-style-type: none"> - Nous n'arrivons pas à mobiliser autour des commissions - L'organisation des rapports bénévoles / salariés pour certaines actions. 	<ul style="list-style-type: none"> + Lorsque c'est de notre ressort, nous avançons, le problème c'est lorsque cela fait appel à des décisions extérieures (travail en partenariat) + Notre rôle c'est aussi de porter les problèmes au débat, peut-être pas toujours de trouver les solutions concrètes + Il faut persévérer
Vie associative du canton / animation locale	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations ne se font pas toutes connaître - Manque de coordination entre les associations - Pour « Vivre en Bauges » : les dates de parution ne sont pas en phase avec les actions des associations. Les délais entre le dépôt des articles et la parution sont trop longs - Manque de reconnaissance du bénévolat - Manque de bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> + L'annuaire (à réactualiser constamment) peut aider à connaître toutes les associations + Il y a un rôle de coordinateur à affirmer
Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> - Des changements de salariés : <ul style="list-style-type: none"> • Des membres de l'équipe de la Farandole • L'animatrice du RAM (pas d'échanges faits avec la précédente) - La communication (plaquettes, portail amis des Bauges) aux usagers et aux élus - Les locaux : <ul style="list-style-type: none"> • manque d'un lieu central et adapté pour le RAM et Potins Couffins • bureau du RAM côté nord, peu visible et sans signalétique • de la Farandole, neufs mais avec des manques - Méconnaissance du rôle de chacun : bénévoles / salariés de l'association et membres de la Communautés de Communes (qui a changé en 2014) 	<ul style="list-style-type: none"> + Faire partie d'une association et partager des valeurs + Développement du partenariat et meilleures connaissances des acteurs locaux + Des locaux neufs + Prise de conscience de l'importance du travail association / Communauté de Communes et de l'interdépendance
Enfance / Jeunesse / Famille	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à être en contact direct avec le public jeune (11/25 ans) : absence d'animateur de terrain pour aller vers les jeunes - Le turn-over des animateurs (ALSH et Activités Ados) - Le développement d'une attitude « consommatrice » des publics concernant les actions menées - Difficulté à identifier les besoins et attentes des publics et à toucher les publics éloignés 	<ul style="list-style-type: none"> + Un réseau de partenaires locaux dynamique et proche des publics (collège notamment) + Une certaine stabilité des « pilotes » de la politique Enfance Jeunesse sur le territoire + Le bénévolat au sein de l'association (notamment autour du secteur Jeunesse) + Forte implantation locale (historique et partenariale) de l'association

	<p>des actions de l'association</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le manque de régularité des actions entraîne un manque de visibilité et freine la participation de nouveaux habitants... 	
Développement culturel	<ul style="list-style-type: none"> - Le comité de pilotage « Culture » de la Communauté de Communes a mobilisé nos énergies sans aboutissement satisfaisant - Communication : difficulté à faire connaître les spectacles - Le manque d'équipement culturel - Non connaissance des besoins réels des acteurs culturels locaux 	<ul style="list-style-type: none"> + S'appuyer sur le diagnostic culturel fait par le comité de pilotage (nombre important d'artistes sur le massif) + La négociation des tarifs réduits sur d'autres scènes, à étendre à d'autres lieux que l'Espace Malraux et Bonlieu (Voir le Quai des Arts à Rumilly par exemple) + La connaissance des personnes ressources tels que l'Espace Malraux pour les spectacles décentralisés. Peut-être reprendre contact avec Bonlieu pour voir ce qui est possible.
Emploi / Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Il est difficile de mobiliser des habitants ou bénévoles sur cette thématique. - Manque de convention officialisant les actions du PAEF et sa légitimité, - Difficulté à mobiliser les entreprises, problème de la compétence développement économique, - Difficulté pour assurer un suivi autant au niveau des demandeurs d'emploi que des entreprises pour le suivi des offres. Pas d'obligation de le faire. 	<ul style="list-style-type: none"> + Le maintien du lien social qui est notre cœur de métier se fait aussi entre les institutions et les usagers, nous sommes un relais facilitateur. + Journées spécifiques (comme jobs d'été) + L'inscription dans la durée des actions du PAEF en faveur des demandeurs d'emploi, (depuis 15 ans), en font un lieu d'accueil ressource reconnu sur le territoire : atout majeur envers les partenaires institutionnels, financiers et politiques. + La proximité est et restera l'atout principal pour toutes les actions menées et à mener, proximité qui donne une connaissance parfaite des acteurs du territoire et identifie le PAEF comme le lieu ressource local + L'animation du réseau des CCAS

2.10 – Conclusion des années 2011-2014 : la consolidation de nos activités

Des différents tableaux ci-dessus, qui peuvent être complétés par les rapports d'activités annuels, on peut conclure autour des grandes lignes suivantes :

- + En terme d'équipe professionnelle :
 - ⇒ Une certaine stabilité dans l'équipe,
 - ⇒ Le poids de l'équipe « Petite Enfance » toujours plus important au cours du temps
 - ⇒ L'intérêt de la mise en place du DLA qui a permis au bureau de réaffirmer sa fonction « employeur ».
- + En terme de positionnement dans la politique locale :
 - ⇒ Une reconnaissance des partenaires locaux,
 - ⇒ L'animation du réseau des 14 CCAS des communes
 - ⇒ La reconnaissance de notre savoir faire professionnel dans le domaine de la Petite Enfance.
- + En terme de réponse à la population locale :
 - ⇒ Augmentation des places d'accueil à la Farandole grâce au nouveau bâtiment
 - ⇒ Consolidation d'un lieu d'Accueil Parents Enfants « Potins Couffins »
 - ⇒ Pérennisation du centre de loisirs durant les petites vacances scolaires
 - ⇒ Action en direction du public de plus de 60 ans qui prennent de l'ampleur

- ⇒ Le déménagement de la bibliothèque du Chatelard vers la mairie qui a permis de réorganiser l'espace disponible aux Amis des Bauges pour aménager l'Espace Public Numérique, une salle de réunion et améliorer l'accueil
- ⇒ La Labellisation RSP et AIG qui nous donnent légitimité pour répondre aux publics

- Malgré tout, des difficultés qui restent encore non résolues :
 - ⇒ Toujours des difficultés à faire passer les utilisateurs de l'association vers un investissement dans l'association (ne plus être que consommateurs),
 - ⇒ Le statut précaire (contrats aidés) des personnes assumant une partie de la fonction d'accueil au sein de la structure,
 - ⇒ Les mesures d'impact de nos actions pour les associations locales
 - ⇒ Trouver un lieu d'accueil pérenne notamment pour l'accueil de loisirs.

Respect

Tolérance

3 - Pour un nouvel agrément Centre Socioculturel	30
3.1 - Explication de la méthode: à la rencontre de la population et des élus locaux.	31
3.1.1 – <i>La participation du plus grand nombre</i>	31
3.1.2 - <i>Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail.</i>	32
3.2 - Les choix politiques de l'association : un sens aux actions.	33
3.2.1 - <i>Valeurs</i>	33
3.2.2- <i>Objectifs Généraux</i>	33
3.2.3 - <i>Objectifs spécifiques</i>	34

Remarque :

Cette partie, courte, est certainement la plus importante de notre demande d'agrément car elle marque les choix politiques de l'association et donne le sens dans lequel doivent s'inscrire les actions.

Social

Non discrimination

Solidarité

3.1 - Explication de la méthode : à la rencontre de la population et des élus locaux

3.1.1 – la participation du plus grand nombre :

Depuis les années 2000, nous sommes porteurs de l'agrément Centre Social. Après des périodes de crise et de reconstruction, nous sommes actuellement dans une phase de consolidation et de développement de nos activités.

Pour bien ancrer le renouvellement de l'agrément sur le territoire, les travaux se sont orientés dans plusieurs directions, cherchant à donner à tous la possibilité de s'exprimer. Les outils et méthodes utilisés sont les suivants :

⇒ Chaque année, en vue de préparer l'assemblée générale, mais aussi pour donner la parole au plus grand nombre (partenaires, élus, techniciens, adhérents ou non), nous organisons un CA ouvert à tous (ou « rendez-vous projet ») et des commissions qui nous permettent d'échanger sur chacune de nos actions, mais aussi de redonner un sens global à notre projet.

⇒ Ponctuellement, aussi bien pour faire les bilans annuels qu'en vue du renouvellement de l'agrément, il y a eu la création de commissions de "propositions" ouvertes largement à la population afin de pouvoir faire l'évaluation des 4 années écoulées, pouvoir entendre les attentes de la population locale et aller jusqu'à la rédaction de fiches-actions afin que chacun comprenne bien le travail du centre socioculturel. Ces commissions de propositions se sont déclinées sur les thèmes suivants :

- Animations locales et vie associative
- Enfance / Famille / Jeunesse
- Développement Culturel
- Développement économique et services à la population

Ces commissions ont impliqué des usagers, des élus locaux, des bénévoles, élus du Conseil d'Administration, mais aussi les techniciens du Centre Socioculturel, pour que chacun puisse s'approprier le projet naissant. Elles ont mobilisé une quarantaine de personnes.

- Le Conseil d'Administration a travaillé à la régulation de toutes les commissions et s'est penché sur le fonctionnement interne de l'association.

⇒ La mise à profit de réunions spécifiques avec les partenaires locaux pour saisir les éléments permettant la rédaction des fiches-actions répondant aux besoins de ses partenaires et de la population.

⇒ Mise en place d'un questionnaire (160 réponses) pour essayer de mesurer le temps que l'on passe dans les Bauges ... et par conséquent le temps qu'il reste pour s'investir dans la vie locale. Devant certains chiffres, nous partions de l'hypothèse que notre canton devenait un canton dortoir. Cette hypothèse n'a pas été confirmée par les résultats de l'enquête.

⇒ Des rencontres plus formalisées avec nos partenaires de proximité que sont la Communauté de Communes du Pays des Bauges et les mairies afin de donner plus de lisibilité à nos actions et pouvoir anticiper les éventuels problèmes. Ces rencontres se sont concrétisées aussi bien en direct entre les organes politiques des 2 instances (bureaux et commissions de la Communautés de Communes et de l'association) qu'au sein du Conseil d'Administration des "Amis des Bauges" où siègent en tant que membres de droit 4 représentants de la Communauté de Communes (dont le Président). Il s'agit par cette stratégie de trouver un heureux compromis entre la vie associative et un service qui pourrait répondre à des critères de services publics.

⇒ La période particulière du renouvellement de cet agrément, placé juste après un profond renouvellement des élus de la Communauté de Communes lié aux élections municipales, nous demande également de fournir beaucoup d'explications pour expliquer ce qu'est le centre social et travailler en confiance.

La méthode choisie à l'occasion de ce renouvellement doit essayer de s'installer dans la durée et permettre de mettre en place des commissions de suivi du projet et de propositions impliquant la population des Bauges, les élus locaux, l'ensemble des partenaires et les techniciens du centre socioculturel.

3.1.2 – Les définitions que nous avons retenues dans notre méthode de travail :

En termes méthodologiques, il nous semble important de rappeler le sens que nous avons donné aux mots que nous avons utilisé et l'articulation que nous souhaitons trouver. Dans cette courte partie, vous trouverez donc les définitions des termes sur lesquels nous nous sommes entendus pour réaliser notre projet social et l'articulation que nous avons cherchée entre nos choix politiques, leur mise en œuvre pratique et leur évaluation.

Les définitions :

- ⇒ Valeurs (définition extraite du « dictionnaire de la sociologie » chez Larousse) : les valeurs sont l'expression de principes généraux, d'orientations fondamentales et d'abord de préférences et de croyances collectives. Dans toute société, la détermination des objectifs s'effectue à partir de représentation du désirable et se manifeste dans des idéaux collectifs. Ces valeurs qui, systématiquement ordonnées, s'organisent en une vision du monde apparaissent très souvent comme une donnée irréductible, un noyau stable, un ensemble de variables indépendantes.
- ⇒ Objectifs (définition extraite du « Lexique des sciences sociales » chez Dalloz) : terme équivoque, qui suscite des définitions opposées suivant les théories de la connaissance adoptées. On peut retenir celle-ci : « est objectif ce qui est valable pour tous les esprits et non pas seulement pour tel ou tel individu » (Lalande).
- ⇒ Objectifs généraux (ou finalités) : buts poursuivis, ce que vise l'association à travers l'ensemble de ces actions et qui ne seront peut-être jamais atteints.
- ⇒ Objectifs spécifiques : Dans chaque secteur de nos activités, nous nous sommes assignés des objectifs afin que dans le cadre général de notre action, il y ait une cohérence.
- ⇒ Objectifs opérationnels : Au sein de chaque fiche-action, il y a des objectifs opérationnels, atteignables, qui vont nous permettre de mettre en œuvre de manière lisible notre action.
- ⇒ Critère d'évaluation : outil de mesure de l'atteinte de nos objectifs opérationnels. Pour être pertinents, les critères d'évaluation doivent être mesurables (savoir d'où on part et où on va). Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs.

L'articulation entre ces termes est la suivante :

<p><u>Partie Choix politique de l'association :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Valeurs• Objectifs généraux• Objectifs spécifiques
--

⇒

<p><u>Partie Fiche Action (dans chaque fiche-action) :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Référence aux objectifs spécifiques• Objectifs opérationnels• Moyens de mise en œuvre• Critères d'évaluation
--

3.2 - Les choix politiques de l'association : un sens aux actions

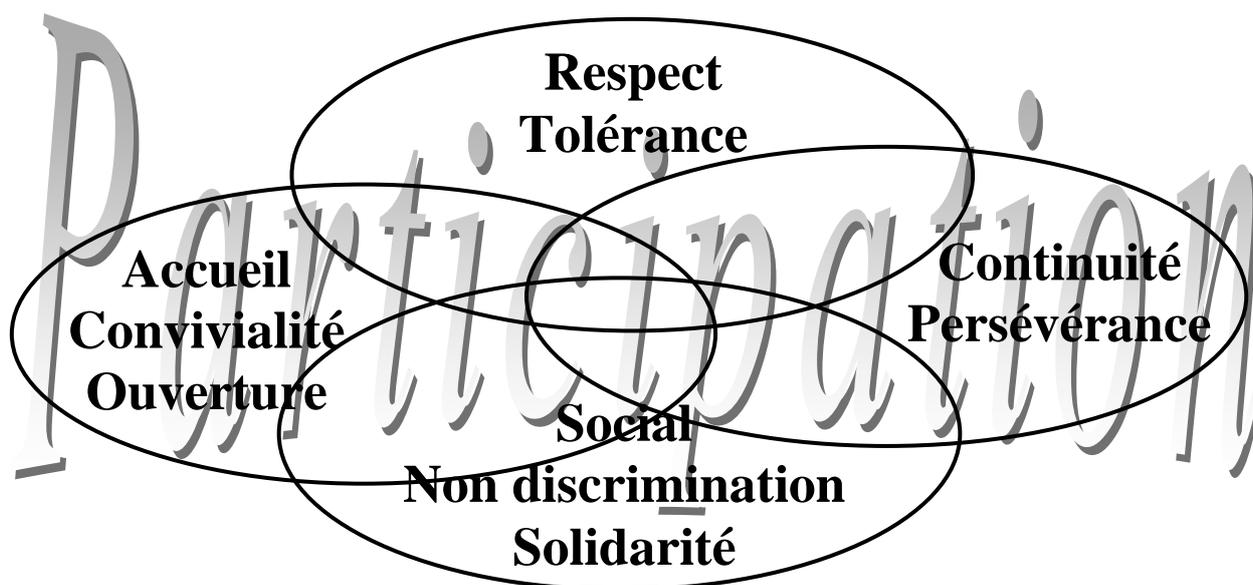
En 2006, lors d'une réunion avec la population, les adhérents, les bénévoles et les salariés des Amis des Bauges, nous nous sommes interrogés sur les valeurs que devait porter notre association. Puis le conseil d'administration s'est saisi de ces réflexions afin d'arrêter une position.

En 2010, en vue du renouvellement de l'agrément, le CA a choisi d'ajouter deux valeurs : « respect » et « tolérance ».

Pour ce renouvellement d'agrément, le CA souhaite garder l'ensemble des valeurs et des objectifs généraux car ils sont bien représentatifs de ce que porte l'association.

3.2.1 – Valeurs de l'association :

Dans un premier temps, il s'agit donc de rappeler les valeurs auxquelles notre engagement fait référence :



Volontairement, le Conseil d'Administration a voulu une présentation qui ne fasse ressortir aucune valeur par rapport à une autre, toutes ayant la même importance.

3.2.2 – Objectifs généraux :

Autour de ces valeurs, nous avons donc défini nos objectifs généraux. Pour donner de la cohérence aux actions et de la lisibilité sur notre projet pour nos partenaires, le CA a voulu inscrire le renouvellement de l'agrément dans la continuité des travaux déjà engagés. Il a donc choisi de conserver les mêmes objectifs généraux que lors de la période 2007/2010.

C'est donc autour des objectifs généraux suivants que nous construisons notre nouveau projet :

- ⇒ **Veiller à respecter nos valeurs et les développer,**
- ⇒ **Animer le territoire,**
- ⇒ **Etre à l'écoute des besoins de la population et mobiliser les habitants.**

Ces objectifs doivent être sous-jacents à chacune de nos actions.

3.2.3 – Objectifs spécifiques :

Ces objectifs généraux se déclinent pour les années 2015/2018 en objectifs spécifiques propres à chaque secteur d'activités que nous menons :

- La vie associative du centre socioculturel :
 - Responsabiliser les membres du CA à travers leur investissement en leur permettant ainsi de défendre les projets élaborés avec les habitants,
 - Organiser le CA autour du double rôle de garant des valeurs et du projet socioculturel,
- Les associations, la vie locale et culturelle:
 - Soutenir la vie associative locale
 - Favoriser l'émergence d'initiatives locales et / ou coordonner les initiatives locales existantes
 - Favoriser l'ouverture culturelle pour tous les âges et entre toutes les générations
- La petite enfance :
 - Soutenir la fonction parentale,
 - Etre à l'écoute des besoins de la population et les porter auprès des décideurs,
 - Mobiliser la population autour des objectifs et des valeurs du centre socioculturel par l'intermédiaire des trois structures,
 - Travailler ensemble et en partenariat pour avoir plus de force.
- L'enfance / jeunesse / famille :
 - Mobiliser au moyen des services sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel
 - Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse
 - Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles
- L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors :
 - Poursuivre la concertation avec les professionnels
 - Favoriser la proximité des services à la population
 - Proposer des actions pour les publics fragilisés
 - Animer le travail en direction en seniors

4 - Les Actions prévues pour les 4 prochaines années : 36

4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel	37
4.2 - La vie associative du centre socioculturel :	39
4.2.1 - La vie interne de l'association les "Amis des Bauges"	40
4.2.2 - La Communication du Centre Socioculturel "Les Amis des Bauges"	41
4.2.3 - La participation au développement local	42
4.3 - Les associations, les animations locales et culturelles :	43
4.3.1 - Soutenir et animer la vie locale	44
4.3.2 - Soutenir et développer la vie associative du canton et les initiatives locales	45
4.3.3 - La vie culturelle à portée de tous	46
4.4 - La petite enfance :	47
4.4.1 - La Farandole	48
4.4.2 - Relais Assistantes Maternelles	49
4.4.3 - Lieu d'Accueil Enfants Parents « Potins Couffins »	50
4.5 - L'enfance / jeunesse / famille :	51
4.5.1 - Accueil et activités périscolaires pour les 4/10 ans	52
4.5.2 - Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles	53
4.5.3 - Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire	54
4.6 - L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors	55
4.6.1 - Accueil des publics	56
4.6.2 - Les périphériques du RSP : vers un public ou une thématique spécifique	57
4.6.3 - Bien vieillir en Bauges	58

4.1 - Les fiches-actions et les actions structurelles du centre socioculturel

Dans les fiches-actions jointes ci-dessous, nous ne développons pas forcément chacune des actions que nous entreprenons dans le quotidien de l'association. En effet, nous avons conçu les fiches-actions qui suivent comme un éclairage particulier sur des points de notre projet pour les 4 ans à venir. Ces fiches-actions ont donc des limites et présentent 2 caractéristiques :

- ⇒ Elles veulent être le plus précis possible, pour pouvoir cadrer au mieux l'action et servir de référence à nos travaux,
- ⇒ mais elles doivent aussi pouvoir s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution. Notre projet est vivant et il faut aussi faire évoluer ses bases ou repères tout au long de son déroulement (par exemple les états des lieux ou recensements que nous évoquons sont vrais à l'instant « t », il nous faudra les remettre à jour régulièrement).

Les fiches actions, si elles reposent sur un travail quotidien de contacts, ont été écrites lors des groupes de propositions durant les mois de septembre et octobre 2014. Elles sont donc le fruit de la co-production des habitants, des associations locales, des élus locaux, des administrateurs et du personnel de l'association.

Même si la présentation peut laisser penser à des secteurs d'activités bien différents, il s'agit bien pour nous de conduire un seul projet social en utilisant plusieurs volets pour pouvoir répondre à la population et en s'attachant à rendre nos actions lisibles pour le plus grand nombre. A ce titre, par exemple, les principes et réflexions énoncés dans la fiche-action évoquant la communication des Amis des Bauges doivent être transversaux à chaque action que nous menons.

Des actions régulières, inscrites dans le temps, viennent enrichir ces fiches-actions. Elles sont le socle sur lequel nous nous appuyons pour mobiliser la population. Elles reposent sur les valeurs et objectifs généraux qui sont exposés dans ce document et notamment la participation.

Il s'agit surtout des actions d'animation locale et principalement :

- ⇒ Le Concours Cantonal de Maisons Fleuries : qui nous permet de mobiliser une trentaine de bénévoles entre les repérages et le jury. En 2014, nous avons organisé le 25^{ème} concours cantonal de maisons fleuries.
- ⇒ La revue « Vivre en Bauges » : qui permet à l'ensemble de la population du canton de s'exprimer. Cette revue trimestrielle est diffusée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du canton. Une partie de son coût est pris en charge directement par la Communauté de Communes, ce qui montre la reconnaissance que peut avoir cette revue. Elle est réalisée notamment grâce à un comité de lecture composé de 6 à 8 personnes bénévoles. Cette revue a maintenant une quarantaine d'années.
- ⇒ Le cinéma, en partenariat avec Cinébus : depuis près de 25 ans, une fois tous les 15 jours, le cinéma vient dans les Bauges. Cette action ne peut se réaliser que grâce à l'investissement bénévole d'une équipe d'une petite dizaine de personnes.

Ces actions, parce qu'inscrites dans le temps, participent activement à l'image que peut avoir l'association.

Les bénévoles font donc vivre les projets et les orientent :

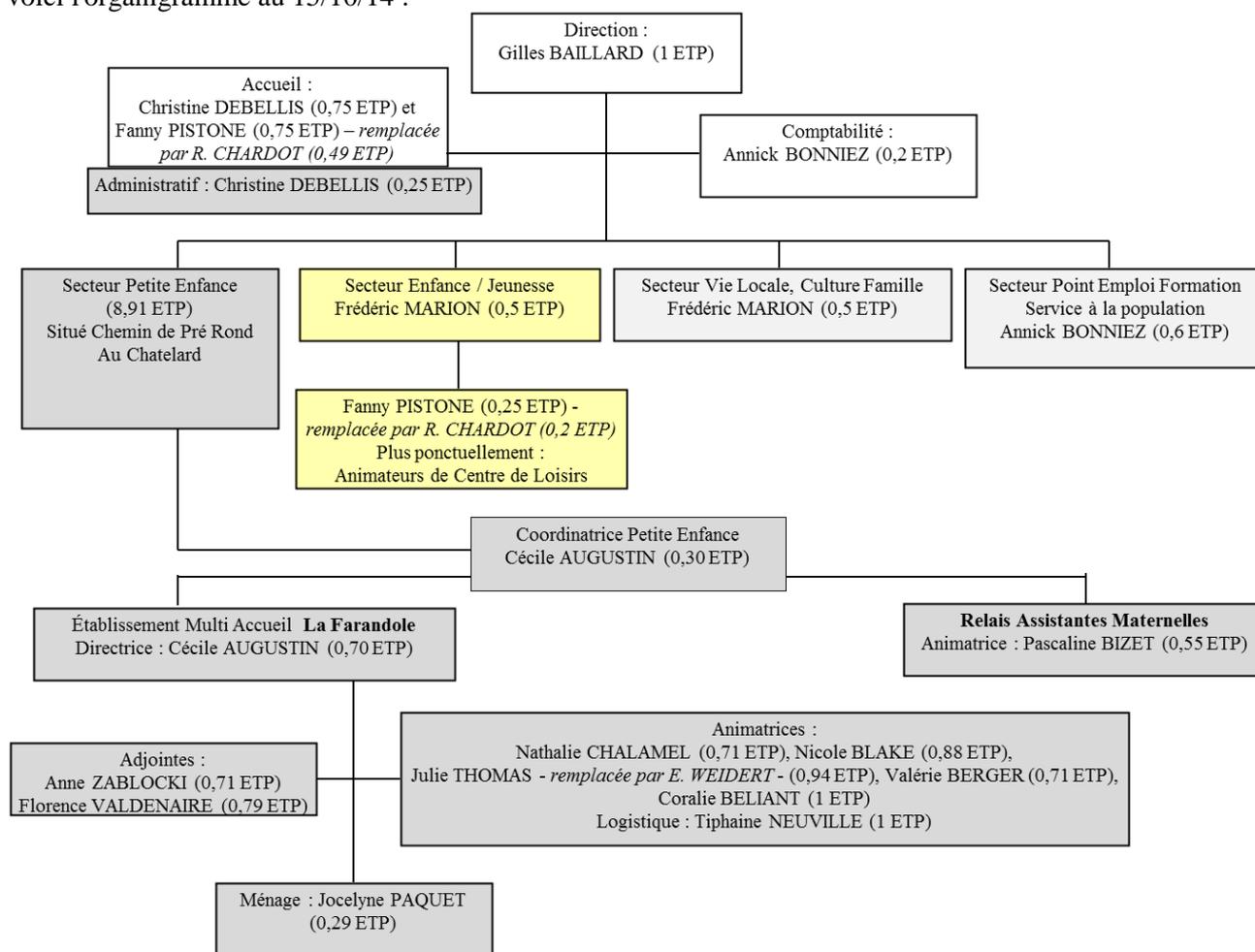
Comme nous pouvons le constater, "Les Amis des Bauges" est une association de type loi 1901 dans laquelle l'investissement bénévole est important. Au delà des membres du Conseil d'Administration et du bureau, bien des "occasions" permettent aux baujus de s'investir bénévolement dans les actions.

Comme vous pouvez le voir ci-dessus, depuis l'aide ponctuelle lors d'une fête à la Farandole jusqu'aux actions conduites de "A à Z" par des bénévoles, les occasions ne manquent pas de mettre en valeur ces personnes qui donnent de leur temps et de leur personne pour faire vivre de manière désintéressée le canton.

Au total, en comptant les groupes de propositions, c'est près d'une centaine de personnes différentes qui s'investissent bénévolement dans l'association pour plus de 325 adhésions de différentes catégories (enfant, jeune, individuel adulte, famille, personne morale), soit presque 900 personnes couvertes (un peu moins de 20% de la population du canton) et 13 associations. A titre indicatif, ce bénévolat a représenté près de 3 000 heures en 2013.

Une équipe de professionnels au service de ce projet :

Pour conduire l'ensemble des actions du centre socioculturel, il y a une équipe de professionnels dont voici l'organigramme au 15/10/14 :



Au total, il y a 16 personnes différentes pour 13,46 Equivalents Temps Plein (ETP) qui travaillent aux Amis des Bauges sous la responsabilité du Conseil d'Administration et du bureau.

Certains points de fragilité sont tout de même à noter puisque nous avons recours à des emplois aidés dont la pérennité est toujours à rechercher.

En annexe, vous trouverez l'organigramme avec la ventilation des postes en « Pilotage, Logistique, Activités ».

4.2 - La Vie Associative du Centre Socioculturel

L'association "Les Amis des Bauges" est une association de 44 ans qui a connu une forte expansion au cours des 20 dernières années avec le développement de l'agrément "centre social" et des services à la Petite Enfance notamment.

Nous vivons actuellement une période de consolidation et de développement de nos activités. Il importe donc aujourd'hui de positionner le fonctionnement de la structure autour de traces écrites qui pourront faire référence dans le futur, quitte à les faire évoluer par la suite si le besoin s'en fait sentir.

Ces travaux se construiront donc autour de la **vie interne de l'association** avec le portage par le bureau de la fonction « employeur ».

Les groupes formés devront continuer à vivre, avec comme souci, de suivre le fonctionnement des actions et d'en faire l'évaluation régulièrement pour avoir des éléments objectifs afin d'alimenter un bilan et mesurer la pertinence de nos actions. Nous souhaitons pouvoir échanger plus régulièrement avec nos partenaires locaux. Cet aspect est primordial pour nous car nous souhaitons faire de l'évaluation partagée un atout de la construction de nos prochains projets.

La communication de l'association a bien progressé lors des derniers agréments avec l'arrivée d'un logo, des rendez-vous réguliers dans les pages de la revue « Vivre en Bauges », la réalisation d'un bulletin des adhérents, etc ...

A l'échelle de notre canton, la communication que cherche à faire passer l'association est de plusieurs ordres : institutionnelle avec nos partenaires afin de les associer à nos actions, régulière en direction de nos adhérents et du public pour les tenir informés de nos actions, ponctuelle lorsque nous organisons des événements, etc ... Chacune de ces communications demande une réflexion sur son mode de réalisation et les outils appropriés à sa diffusion.

Il nous faut maintenant trouver des stratégies de communication adaptées à notre territoire, notamment en trouvant des relais locaux dans chaque commune et en investissant dans les outils nécessaires.

Nous avons également établi une fiche-action intitulée « **Action de développement local** » afin de réaffirmer cet axe de travail dans notre projet et de rester en prise avec les réalités de notre territoire (porter la parole des habitants, rencontrer les élus, etc ...).

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Responsabiliser / Impliquer
- ⇒ Structurer / Communiquer
- ⇒ Ecouter / Développer

La vie interne de l'association les Amis des Bauges

Contexte : Tant sur le plan technique que politique, nous nous sommes aperçus des limites de notre association dans un paysage qui se complique. Nous souhaitons donc pouvoir mettre à profit les années à venir afin de structurer au mieux notre association et pouvoir lui donner ainsi un écho encore plus fort. Cette reconfiguration passera par des répartitions de tâches, la mise en place d'outils ou tout autre dispositif susceptible de favoriser l'organisation.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Responsabiliser et impliquer les bénévoles dans la vie de l'association	⇒ Organiser annuellement des «Rendez-Vous Projet» pour repositionner le projet ⇒ Organiser trimestriellement (3 fois/an) des commissions présidées par des bénévoles, éventuellement extérieurs au CA ⇒ Utiliser des outils Internet pour faire vivre les informations ⇒ Valoriser l'investissement bénévole	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de commissions organisées ⇒ Nombre de personnes présentes ⇒ Pertinence des débats ⇒ Evaluation du nombre d'heures de bénévolat
⇒ Réguler le travail des salariés, en collaboration avec les salariés	⇒ Poursuivre l'action du DLA ... ⇒ Mettre en place selon les besoins des formations pour les salariés ⇒ Organiser annuellement des réunions entre salariés et membres du CA	Fonds de cotisation pour la formation professionnelle		⇒ Suivi des crédits de formation ⇒ Nombre de réunions et nombre de participants ⇒ Pertinence de ces réunions
⇒ Affiner, équilibrer la relation bénévoles / salariés	⇒ Opérationnaliser les projets et actions (moyens humains, matériels et financiers nécessaires, répartition des tâches) ⇒ Capitaliser les savoir-faire, les réalisations, pour les transférer			⇒ Mise en place d'une base d'écrit permettant de faire référence à nos actions
⇒ Positionner l'association dans différentes instances	⇒ Travailler sur le sens de la participation du CA à ces instances ⇒ Mobiliser les membres du CA ⇒ Répartir les tâches et les représentations entre les membres du CA			⇒ Nombre d'instances et pertinence d'y siéger

La communication du centre socioculturel Les Amis des Bauges

Contexte : Même si la communication des Amis des Bauges a bien progressé ces dernières années, il reste toujours des progrès à faire. Il semble que l'outil de communication à développer prioritairement soit le site Internet, sans pour autant négliger les informations à transmettre à la génération « non internet ». Des initiatives locales (par exemple Mairie de Bellecombe qui a récolté les adresses mels de ses habitants) peuvent également nous permettre d'être plus efficace en posant clairement les bases du partenariat éventuel. Enfin, nous devons nous interroger sur l'intervention d'un professionnel de la communication pour améliorer l'ensemble de nos outils afin de mieux atteindre la population.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Repenser le site Internet (le vulgariser, le rendre accueillant et accessible...)	⇒ Recréer le site en pensant à sa vie, à son animation (intégrer un calendrier), à son actualisation ⇒ Intensifier le partenariat avec les associations locales pour faire de ce site le portail associatif des Bauges	Budget de fonctionnement de l'association / FNDVA	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Mise en ligne du site ⇒ Nombre de personnes sachant s'en servir ⇒ Nombre de personnes se connectant
⇒ Développer et améliorer des outils de communication	⇒ Réactualiser la plaquette et la faire connaître ⇒ Poursuivre la diffusion du bulletin des adhérents ⇒ Utiliser les mels pour communiquer auprès de tous les habitants ⇒ Accorder de l'importance à l'attractivité des flyers	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Réalisation et diffusion de la plaquette ⇒ Diffusion du bulletin
⇒ Mettre en place un réseau de diffusion des informations dans le canton	⇒ Rencontrer les mairies, le PNR pour des panneaux spécifiques « associations » ⇒ Se servir des médias existants (presse, radio Alto) ⇒ Repérer les lieux d'affichages associatifs possibles ⇒ Panneau dans abribus pour affichage « Jeunes »	Budget de fonctionnement de l'association Travail avec les mairies		⇒ Inventaire des lieux d'affichages ⇒ Pose de panneaux et enseignes
⇒ Améliorer la signalétique de l'association et l'extérieur et l'intérieur du siège des Amis des Bauges	⇒ Coordonner la mise en place des panneaux avec les travaux prévus dans le village ⇒ Installation, dispositions des locaux, investissements mobiliers, formation du personnel ⇒ Développer un espace de confidentialité	Travail avec la mairie du Châtelard		⇒ Investissements réalisés

La participation au développement local

Contexte : Comme au cours des années précédentes, l'association peut être sollicitée pour mener des études entrant dans le cadre du développement local. Cela permet de rappeler qu'à l'origine, notre association est une association de développement local. A la lueur de ces expériences, il semble intéressant que l'association reste en veille sur des études de développement local, voire s'autorise à en mener sur certains sujets.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Rechercher les besoins de la population et les porter à la connaissance des décideurs locaux	⇒ Analyser les besoins de la population et sensibiliser les décideurs ⇒ Participer aux rencontres avec les autres territoires pour développer des synergies.	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de dossiers transmis aux décideurs ⇒ Nombre de participations aux rencontres. ⇒ Mesure de l'impact
⇒ Impliquer des bénévoles dans les enquêtes nécessaires aux études liées au développement local	⇒ Informer les bénévoles des éventuelles études commandées à l'association ⇒ Former et associer les bénévoles aux différentes études	Ponctuellement, financement par un commanditaire		⇒ Nombre d'études confiées à l'association ⇒ Dynamique avec les bénévoles
⇒ Rester en veille sur les différents dispositifs pour en informer toutes les structures concernées	⇒ Utiliser les différents réseaux existants ou à créer (Savoie Vivante, Fédé des centres sociaux, etc ...) ⇒ Utiliser les technologies de l'information	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre de rencontres des réseaux ⇒ Intérêt des nouveaux dispositifs repérés
⇒ Expliquer à la population les différents rôles des différentes instances politiques et partenaires institutionnels	⇒ Publier régulièrement dans la revue « Vivre en Bauges » les niveaux d'interventions et les attributions des différentes instances. Le diffuser également à d'autres supports de communication (Radio, Internet ...)	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre d'articles publiés ⇒ Nombre de réactions suscitées
⇒ Développer les relations « emploi ressources humaines »	⇒ Utiliser les chambres consulaires	Budget de fonctionnement de l'association		⇒ Nombre de visites et de réalisations

4.3 – Les associations, la vie locale et culturelle

L'association "Les Amis des Bauges" est une association d'animation et de développement de plus de 40 ans qui a toujours travaillé à l'échelle du canton. Son histoire fait que la population et les élus ont des attentes envers elle en termes de création de nouvelles animations ou de coordination d'actions mettant en jeu plusieurs intervenants.

Nous souhaitons donc **continuer le travail d'animation locale** en poursuivant et en amplifiant ce que nous faisons déjà pour que les Bauges soient un territoire vivant.

Nous créons des animations pour tisser le "lien social". Or, le constat est posé que l'isolement des personnes est bien présent autour de nous. Nous souhaitons donc pouvoir rendre à chacun son **rôle d'animateur du territoire et de générateur du lien social dans le souci de limiter l'isolement des personnes**. Nous travaillerons donc en partenariat avec les ressources locales pour leur faire passer ce message et voir avec elles comment en tirer partie.

Le lien entre les personnes se traduit aussi par le journal cantonal "Vivre en Bauges" que nous animons par l'intermédiaire d'un comité de lecture bénévole et dont les auteurs sont des personnes du cru. Cet outil est important car il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du canton et il est attendu par toute la population. Cependant, nous souhaitons le relooker dans les années à venir.

Par ailleurs, **les associations** du canton font partie des axes de travail dans lesquels nous nous investissons. En effet, la vie associative est l'essence même de ce que nous souhaitons encourager au sein de l'association "Les Amis des Bauges" :

- ⇒ la prise de responsabilités,
- ⇒ l'émancipation et l'éducation populaire,
- ⇒ un principe de démocratie participative donnant toute sa place à l'adhérent,
- ⇒ la création de lien social

Dans les années à venir, nous souhaitons pouvoir faire évoluer les services proposés aux associations, notamment le site internet.

Enfin, avec l'ensemble des partenaires culturels locaux, il nous semble important de réfléchir et travailler pour rendre **la vie culturelle à portée de tous**, en motivant chacun à prendre une part active dans les choix d'action culturelle, en aidant à la diffusion de spectacle et en soutenant, dans la limite de nos moyens, les différentes initiatives.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Animer / Coordonner
- ⇒ Soutenir / Développer
- ⇒ Promouvoir / Soutenir

Soutenir et animer la vie locale

Contexte : Le centre socioculturel s'adresse à l'ensemble du canton. La population cantonale a des caractéristiques particulières : un public 0-14 ans important, un public de plus de 60 ans également important, un certain isolement, de nouveaux habitants, etc ... Il est important pour les Amis des Bauges de permettre à chacun de pouvoir participer à la vie locale ou tout du moins d'avoir accès aux informations. Pour cela, il nous faut prendre toute notre place de coordinateur de l'animation locale.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Travailler des outils de communications sur la vie locale	⇒ Poursuivre la publication du « Vivre en Bauges » et la faire évoluer ⇒ Refondre le site Internet ⇒ Mise en place d'une lettre d'info régulière intégrant le calendrier des manifestations (e-working)	Budget de fonctionnement de l'association Réfléchir à la publicité	Evolution « Vivre en Bauges » en 2016 Evolution site Internet en 2015	⇒ Réalisation et analyse des outils améliorés «Vivre en Bauges», site Internet, lettre d'infos
⇒ Continuer et développer les animations répondant aux attentes de la population telles que CCMF, cinéma, etc ...	⇒ Mobiliser des bénévoles pour pouvoir réaliser les animations et entendre les besoins de la population ⇒ Donner les moyens à la population de nous faire part de ses envies en restant à l'écoute et en faisant une enquête	Collège, stagiaire, association	Tout au long de l'agrément	⇒ Poursuite des animations locales (CCMF, Cinéma, etc) ⇒ Résultat de l'enquête sur les « envies »
⇒ Susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans	⇒ Tisser des liens avec les personnes âgées pour moins d'isolement ⇒ Développer des animations intergénérationnelles ⇒ Sensibiliser les jeunes à l'action sociale et leur découvrir le monde associatif	ADMR / CIAS / Maison de retraite/ SSIAD Autres Collège, lycée		⇒ Dynamique locale autour des personnes âgées ⇒ Nombre de manifestations organisées, combien de personnes et pertinence
⇒ Réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants	⇒ Animer l'accueil des nouveaux habitants en liaison avec les mairies	Ensemble des communes du canton		⇒ Nombre de manifestations organisées, nombre de nouveaux habitants rencontrés

Soutenir et développer la vie associative du canton et les initiatives locales

Contexte : La vie associative est très présente sur le canton, mais elle est très éparpillée. Nous sommes régulièrement en contact avec une quarantaine d'associations locales qui ne sont pas toutes à la recherche de soutien. Pour autant, lorsqu'elles ont besoin de soutien, les demandes sont très variées : conseils, matériel, coup de main, services, etc Les Amis des Bauges ont donc un rôle à jouer auprès des différentes associations, en sachant que la communication semble un point important à améliorer (qualité des flyers par exemple). Par ailleurs, d'autres idées collectives peuvent aussi émerger de la population et pour lesquelles nous pouvons aussi jouer un rôle. Enfin, certaines actions mettant en jeu plusieurs associations ne peuvent avoir lieu sans une coordination que les Amis des Bauges peuvent assurer.

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Promouvoir la vie associative locale	⇒ Relancer la « fête des associations », en associant les associations au choix de la date et en faisant de cette fête un temps de rencontre entre les associations ⇒ Etablir un annuaire / répertoire des associations	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Organisation d'un événement et pertinence ⇒ Réalisation et utilité de l'annuaire des associations
⇒ Soutenir la vie associative locale	⇒ Mettre en œuvre un site Internet ergonomique, avec d'autres associations et intégrant un calendrier interactif ⇒ Publier régulièrement des articles associatifs dans la revue « Vivre en Bauges » ⇒ Mieux faire connaître les services que nous pouvons apporter, en adaptant si besoin les tarifs ⇒ Mutualiser les besoins et moyens des associations			⇒ Mise en ligne du site Internet et fréquentation ⇒ Nombre d'articles associatifs publiés dans «Vivre en Bauges» ⇒ Diffusion de la liste des services ⇒ Etablissement d'une liste de mutualisation possible
⇒ Valoriser le bénévolat	⇒ Inciter toutes les associations à valoriser le temps bénévole en l'intégrant aux comptes et rapports d'activités			⇒ Nombre d'associations valorisant le temps des bénévoles et volume que cela représente sur le canton

La vie culturelle à portée de tous

Contexte : Comme l'a rappelé le diagnostic culturel mené par la Communauté de Communes, il existe beaucoup d'initiatives culturelles sur le canton : halte du doc, Cinébus, les rencontres du film d'animation, salon du polar, les différentes bibliothèques, Radio Alto, Musique et Nature... Lorsqu'elle existait encore, l'Ecole de musique fédérait certaines initiatives. Depuis sa disparition, il y a un vide à combler.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Motiver les bénévoles à prendre une part importante à la vie culturelle	⇒ Faire connaître les possibilités de soutien des actions ⇒ Animer une commission globale et des groupes de travail sur chaque projet	Budget de fonctionnement de l'association	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de réunions organisées, de personnes concernées ⇒ Existence d'outils d'évaluation
⇒ Renforcer les liens entre les associations et coordonner les actions	⇒ Mise à jour de l'agenda culturel et divers ⇒ Organiser une journée des associations ⇒ Organiser des événements culturels en relation avec les manifestations nationales ou non (Droits de l'enfant, etc ...)	Charte culturelle du Conseil Général		⇒ Etablissement d'un annuaire des associations culturelles locales ⇒ Nombre de manifestations organisées et nombre de structures culturelles mobilisées
⇒ Dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles : promotion, diffusion, décentralisation	⇒ Permettre au public de se déplacer aux spectacles (Transports, co voiturage, etc ...) ⇒ Faire venir des spectacles dans les Bauges ⇒ Mutualiser les actions pour faire des économies d'échelle			⇒ Nombre de déplacements organisés et de personnes concernées ⇒ Nombre de spectacles organisés dans le canton
⇒ Soutenir la création d'activités à vocation culturelle et artistique	⇒ Fédérer les énergies ⇒ Apporter un soutien technique et matériel			⇒ Nombre d'initiatives soutenues
⇒ Travailler au développement des relations avec les partenaires	⇒ Identifier les partenaires pertinents ⇒ Conventionner les partenariats			⇒ Nombre de partenaires, pertinence du partenariat

4.4 – La Petite Enfance

L'évolution démographique, sociale et économique du canton transforme les besoins et les demandes des familles.

Même si le canton du cœur des Bauges est situé dans une zone rurale, les besoins exprimés par les familles sont proches de ceux exprimés dans les villes : besoins de garde, de soutien à la fonction parentale, de traiter les cas particuliers, etc.

Notre activité en direction de la petite enfance, avec **la Farandole**, le **Relais Assistantes Maternelles**, et le **Lieu d'Accueil Enfant Parents « Potins Couffins »** nous oriente naturellement à entendre les besoins spécifiques des familles et à chercher avec elles des réponses.

C'est pourquoi il nous faudra :

- ⇒ Faire évoluer, avec les familles, notre projet d'accueil de la Farandole en fonction du bâtiment, des effectifs, des services proposés (couches et repas par exemple), des réalités économiques de chacun.
- ⇒ Tisser encore plus de lien entre les usagers, le personnel de la Petite Enfance et le reste des Amis des Bauges,
- ⇒ Poursuivre sans cesse la communication autour des structures et en particulier autour du RAM et de Potins Couffins, en veillant à se donner une stratégie appropriée à chaque interlocuteur,
- ⇒ Changer nos façons de travailler si de plus pertinentes nous apparaissent, tout en respectant les prérogatives de chacun des partenaires
- ⇒ Développer le partenariat local, aussi bien avec les institutions telles que la PMI, qu'avec la Maison de Retraite,
- ⇒ Poursuivre des actions de soutien à la fonction parentale
- ⇒ Trouver des lieux d'animations appropriés et stables pour pouvoir travailler sereinement autour du Ram et de Potins Couffins

Tout cela devra se faire dans un contexte particulier puisque la Communauté de Communes doit renouveler le Contrat Enfance et Jeunesse pour les années 2015-2018.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Mobiliser
- ⇒ Ecouter / Porter
- ⇒ Soutenir

La Farandole

Contexte : Depuis 15 ans, nous développons dans le canton un service d'accueil de la petite enfance. D'abord ouvert quelques heures par semaine, c'est maintenant un établissement multi-accueil ouvert 5 jours sur 7, et qui représente plus de la moitié des salariés de l'association (environ 5 ETP). Ce service va encore évoluer pour mieux répondre aux besoins de la population, notamment en terme de nombre de place d'accueil avec de nouveaux locaux. Par ailleurs, nous avons le souhait de plus impliquer les parents dans la vie de l'association.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Poursuivre la réécriture du projet d'établissement en lien	⇒ Réfléchir en équipe et avec les parents sur le projet d'établissement lors de réunions.	Budget de fonctionnement de l'association, CAF, Communauté de Communes	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Réécriture régulière du projet d'établissement.
⇒ Adapter les locaux et le fonctionnement de la Farandole	⇒ Acheter les matériels et logiciel nécessaire ⇒ Ecouter des besoins de la population ⇒ Fournir les couches et repas ⇒ Adapter l'organisation de l'équipe	Communauté de Communes	2011	⇒ Evolution du fonctionnement ⇒ Etat des lieux des besoins de la population locale en matière de garde d'enfants.
⇒ Continuer à développer le sentiment d'appartenance des parents aux Amis des Bauges	⇒ Orienter vers les Amis des Bauges par les affiches ⇒ Impliquer un parent dans le CA de l'association ⇒ Créer un spectacle et la fête des enfants		Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Importance des liens entre la Farandole et les Amis des Bauges (CA, personnel, parents) ⇒ Fête des enfants
⇒ Poursuivre la formation du personnel	⇒ Cerner les formations dont la structure a besoin et prévoir les remplacements du personnel si nécessaire	Uniformation et autres partenaires		⇒ Présence des compétences professionnelles au sein de l'équipe.
⇒ Continuer le travail en partenariat avec les acteurs du canton	⇒ Poursuivre la concertation régulière avec la PMI, le RAM, Potins Couffins ⇒ Poursuivre les partenariats avec la maison de retraite, la bibliothèques, Gribouille, etc .. ⇒ Participer aux travaux sur la parentalité	PMI, RAM, Potins Couffins, Maison de Retraite, Associations diverses, Etc ...		⇒ Nombre de rencontres mise en place ⇒ Nombre de sorties, de conférences

Relais Assistantes Maternelles

Contexte : Depuis près de 10 ans nous animons un Relais Assistantes Maternelles (RAM) qui intervient sur l'ensemble du canton. Il est toujours difficile pour nous de mettre en valeur les résultats de ce RAM. En effet, l'animatrice n'a aucun rôle hiérarchique sur les assistantes maternelles, ni sur les parents et pourtant sa tâche consiste à faire que l'accueil des enfants par les assistantes maternelles se passe au mieux. Il nous semble donc important de mettre en valeur ce secteur d'activités et de nous donner les moyens de mieux savoir communiquer autour, aussi bien en direction des assistantes maternelles, que des parents, des politiques

Objectifs opérationnels	Moyens de mise en œuvre	Partenariats / Financements	Echéances	Critères d'évaluation
⇒ Améliorer la communication (visuelle et informations) ainsi que celle en direction des élus	⇒ Communiquer en direction des différents publics (assistantes maternelles, élus, parents, partenaires) grâce à différents outils ⇒ Rencontrer les élus pour échanger, ⇒ Créer une signalétique durable	Budget de fonctionnement de l'association Convention de partenariat avec la CAF Convention de partenariat avec la MSA	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Importance de trouver physiquement le RAM ⇒ Importance de la communication autour des activités du RAM. ⇒ Connaissance et considération du RAM par la population et les élus.
⇒ Travailler avec les Assistantes Maternelles et les parents	⇒ Epauler les parents dans leur fonction employeur ⇒ S'adapter aux besoins réels ⇒ Accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation (stages, formation) et les soutenir dans leurs pratiques (information, médiation)	Contrat Enfance et Jeunesse Ensemble des assistantes maternelles		⇒ Nombre de visites extérieures ⇒ Evolution du nombre d'assistantes maternelles ⇒ Participation des AM et parents aux activités du RAM.
⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force	⇒ Poursuivre les partenariats avec les autres relais ou autres réseaux. ⇒ Développer les partenariats avec les services de PMI. ⇒ Participer à la mise en place des actions autour du soutien à la fonction parentale.	service de PMI		⇒ Satisfaction des parents et AM par rapport aux réponses apportées à leurs besoins, ⇒ Impact du RAM dans le domaine de la petite enfance et de la parentalité sur le canton.
⇒ Mutualiser les ressources (lieu, matériel, etc ...)	⇒ Mise à disposition de matériel ⇒ Réfléchir en commun pour les lieux			⇒ Cohérence du lieu pour le canton ⇒ Liste du matériel mutualisable

Lieu d'Accueil Enfant/Parent : Potins Couffins

Contexte : Lors d'une commission Enfance Famille Jeunesse d'un agrément précédent, l'idée de créer un lieu d'accueil parent enfant a vu le jour. Après 4 ans de fonctionnement, nous n'en sommes plus à une période de test et nous remarquons très clairement que ce lieu est une réponse pour certains parents. Nous souhaitons le poursuivre en se donnant les axes suivants :

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre parents ou avec les professionnels, être un lieu ressources, être à l'écoute, rompre l'isolement, faire découvrir différentes pratiques éducatives	⇒ Pérenniser le LAEP ⇒ Du matériel, des jeux, de la documentation sur des conférences, animations ayant lieu en Savoie, des animations découverte (bébé nageur, portage, etc...) ⇒ Mettre en place et participer à différentes actions de parentalité (café des parents, émission radio, etc ...)	Budget de fonctionnement de l'association CAF, Conseil Général, Communauté de Communes, Autres partenaires	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre d'heures d'accueil réalisé ; Nombre d'enfants, d'accompagnateur ⇒ Satisfaction des accueillis et des accueillants concernant les animations, les conférences, etc ...
⇒ Mobiliser et développer les compétences des parents (communication, intervenant bénévole, accueil)	⇒ Faire intervenir des professionnels du canton ⇒ Poursuivre la supervision ⇒ Proposer des formations ou conférences adaptées aux besoins			⇒ Nombre de réunions d'équipe ⇒ Supervision ⇒ Nombre d'actions (formations ou conférences) proposées
⇒ Favoriser la socialisation des enfants	⇒ Aménager un espace approprié aux tout-petits			⇒ Nombre de temps d'accueil
⇒ Travailler en partenariat avec d'autres acteurs pour avoir plus de force	⇒ Travailler avec le RAM, la Farandole, etc ... pour des temps forts ⇒ Mutualiser les ressources avec d'autres porteurs			⇒ Nombre et qualité des actions partenariales menées
⇒ Poursuivre la communication avec les élus et la population	⇒ Distribuer des plaquettes dans les écoles, mairies, PMI, cabinet de médecin, etc ...			⇒ Nombre de plaquette distribuée, impact sur l'activité de Potins Couffins

4.5 – L'Enfance / Jeunesse / Famille

Forte présence des 0/14 ans sur le canton, arrivée de nouvelles familles, les enjeux liés au départ des jeunes après le collège, besoin d'informations et d'accompagnement des familles dans leur quotidien, recherche de loisirs, de lien social, l'éloignement du travail des parents... sont autant de facteurs qui font que l'association doit réfléchir avec les familles aux projets, actions et services qui permettront de développer le « bien vivre en Bauges » au quotidien.

L'année 2015 sera l'année du renouvellement des contrats Enfance/Jeunesse qui permettent à la Communauté de Communes un financement plus important de sa politique en direction de ces publics. Dans ce contexte, nous souhaitons contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique Enfance / Jeunesse en adéquation avec les attentes et besoins des familles du territoire.

Pour cela, nous avons décliné ce chapitre autour de trois axes, cherchant à appréhender les questions liées à ces publics, dans leur ensemble :

⇒ En organisant **des activités pour les enfants de 4/10 ans sur les temps extrascolaires**, avec le double défi de répondre aux besoins de garde, mais aussi d'apporter aux enfants un plaisir à vivre ensemble autour de projets socioéducatifs concertés.

La mise en œuvre et l'évolution de l'organisation des nouveaux rythmes éducatifs sera un des enjeux majeurs de la période 2015 / 2018. En effet la concertation entre les différents acteurs de l'éducation des enfants (associations, écoles, familles, partenaires éducatifs...) devra permettre la cohérence et la complémentarité dans l'accompagnement des enfants et ce qui leur est proposé en dehors des temps scolaires.

⇒ En travaillant en **direction de la Jeunesse (11/25 ans)**, avec un rôle particulier de coordinateur des différents dispositifs, impliquant d'associer les partenaires locaux, les élus, les jeunes et leurs familles dans l'élaboration des actions, tout en assurant la réalisation des objectifs définis dans les différents contrats signés entre les institutions et la CCCB, qui nous confie leur mise en œuvre.

Ce travail s'appuiera pour beaucoup sur les réflexions du comité de pilotage « enfance/jeunesse » que nous animons et dépendra du renouvellement des contrats et des moyens financiers qui pourront être apportés par les différents partenaires (Etat, Conseil Général, CAF, Communauté de Communes).

⇒ **En accompagnant et en soutenant les familles dans leur fonction parentale.** La prise en compte de l'organisation de la cellule familiale, des besoins et attentes des familles en termes d'accompagnement, d'information permettra à l'association de mettre en place les actions pertinentes contribuant au mieux-vivre en Bauges.

La présence dans ce chapitre des objectifs Enfance (4/10 ans), Jeunesse (11/25 ans) et Famille du projet social de l'association, témoigne de l'importance qu'elle accorde à la prise en compte de la famille dans sa globalité et de l'importance des liens qui existent entre les différents « secteurs » de l'association mis en cohérence au sein d'un projet global pour les habitants du territoire.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Mobiliser
- ⇒ Coordonner / Participer
- ⇒ Soutenir / Favoriser

Accueil et activités extrascolaires pour les 4/10 ans

Contexte : L'état des lieux et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : forte présence des 0/14 sur le territoire, recherche de loisirs pour les enfants sur le territoire, besoins de modes de garde sur les temps extrascolaires...).

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Assurer un accueil et un travail pédagogique auprès des enfants en dehors des temps scolaires (petites vacances et mercredis)	⇒ Organiser un accueil de loisirs 4/10 ans pendant les vacances scolaires ⇒ Organiser un accueil de loisirs permanent les mercredis	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Contrats Enfance / Jeunesse (Etat, CAF, CG73, Communauté de Communes) Communes d'accueil DDCSPP Acteurs locaux Associations, Famille, Jeunes	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Rapport d'activité du CL ⇒ Retour des familles ⇒ Constat du travail effectué ⇒ constat du travail effectué : réunions, démarches, bilan des accueils
⇒ Accompagner la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs sur le territoire	⇒ Accompagner, si besoin, les réflexions locales autour des nouveaux rythmes éducatifs ⇒ Mettre en place des actions de coordination à l'échelle du territoire (relations intervenants, formation du personnel...)		Dès 2015, en fonction des demandes et besoins exprimés	⇒ Nombre et fréquentation des différentes rencontres ou actions mises en place ⇒ Participation des familles ⇒ Adéquation entre les besoins et attentes des organisateurs et les actions mises en place
⇒ Accompagner la mise en œuvre d'actions socioéducatives sur le territoire	⇒ Organiser des actions socioéducatives avec les partenaires locaux (loisirs, culture, ...) ⇒ Soutenir des initiatives socioéducatives de partenaires locaux à destination des enfants du territoire ⇒ Animer le comité de pilotage Enfance du territoire, suivi et mise en œuvre du Contrat Enfance Jeunesse.	Partenaires éducatifs locaux (PNR du massif des Bauges, Espace Malraux, etc ...)	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre d'actions éducatives organisées (ou soutenues) et fréquentation ⇒ Renouvellement des partenariats existants et développement de nouveaux éventuels ⇒ Constat du travail effectué : réunions, démarches

Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles

Contexte : L'état des lieux, et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : de nouveaux arrivants sur le canton, l'isolement de certaines familles lié à la géographie et au climat spécifiques du territoire, le besoin en information des familles, la recherche de lien social...

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Informer et orienter les familles vers les professionnels et structures de soutien à la fonction parentale disponibles localement	⇒ Centraliser les informations et les diffuser régulièrement auprès des familles du territoire	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : CAF, CG 73, REAAP73, Famille, Acteurs locaux relais d'informations (groupes scolaires, collège) Associations, Salle de spectacles	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Nombre de parution et diffusion d'informations, pertinence des infos ⇒ Identification de l'association comme lieu d'info « parentalité »
⇒ Assurer l'organisation d'actions d'information et de prévention thématiques pour les familles du territoire	⇒ Mettre en place des actions collectives ou individuelles autour de thématiques « Parentalité » en lien avec les travaux de la commission parentalité	+ APE		⇒ Nombre d'actions et fréquentation ⇒ Pertinence des actions ⇒ Implication des familles dans l'élaboration et l'organisation des actions
⇒ Développer le partenariat entre les acteurs de l'accompagnement à la parentalité à l'échelle du territoire	⇒ Animer une commission Parentalité associant les partenaires locaux ⇒ Développer des projets partenariaux autour de thématiques parentalité spécifiques	Enseignants Collège CPAS/DVS Associations gendarmerie		⇒ Nombre de rencontres et de partenaires associés ⇒ Pertinence du travail en commun ⇒ Réactivité de la programmation des actions
⇒ Soutenir le renforcement des liens intrafamiliaux et interfamiliaux sur le territoire	⇒ Organiser des animations et des temps de rencontres collectifs (enfants / parents) pour les familles du territoire			⇒ Nombre de temps de rencontres organisées et fréquentation ⇒ Développement des liens sociaux durant les rencontres / Satisfaction des participants

Faire vivre la politique Enfance/jeunesse (11/26 ans) sur le territoire

Contexte : L'état des lieux, et le contact quotidien avec les habitants du territoire, nous ont permis de faire différents constats et de définir les objectifs et modes d'actions de cette fiche actions : le besoin de cohérence entre les proposition socioéducatives faites aux jeunes sur les temps extrascolaires, le besoin d'accompagnement des jeunes sortis des circuits scolaires traditionnels, la rupture (familiale, sociale) engendrée par le départ des jeunes après le collège....

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Assurer la coordination de la politique jeunesse sur le territoire	⇒ Animer le comité de pilotage Jeunesse du territoire ⇒ Suivre la mise en œuvre des contrats liés à la politique Jeunesse	Communauté de communes CAF DDCSPP Conseil Général	Tout au long de l'agrément	⇒ Les comités de pilotage : fréquence et fréquentation ⇒ Réalisation des objectifs définis
⇒ Assurer l'organisation d'actions de loisirs et socioéducatives extrascolaires,	⇒ Poursuivre l'organisation d'un accueil de loisirs (11/17ans) pendant les vacances scolaires ⇒ Organiser des temps socioéducatifs extrascolaires (sorties culturelles, sports de plein air...) ⇒ Soutenir des initiatives éducatives de partenaires locaux à destination des jeunes	Contrats Enfance / Jeunesse Communauté de communes Comité de pilotage, Collège, Acteurs locaux, Associations		⇒ Fréquentation de l'accueil et des actions organisées ⇒ Implication des acteurs locaux : fréquentation, portage de projets ⇒ Rapport d'activités des contrats E/J
⇒ Accompagner les initiatives et projets des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes	⇒ Accueillir et accompagner les projets des jeunes ⇒ Développer un accompagnement de projets jeunes à l'échelle du territoire ⇒ Développer et mettre en œuvre des actions citoyennes.	Bien des actions seront conditionnées aux nouveaux moyens alloués par les partenaires dans le cadre du renouvellement des contrats		⇒ Nombre de projets accompagnés, pertinence, ⇒ Réactivité face aux sollicitations ⇒ Mise en place de dispositifs d'accompagnement
⇒ Favoriser l'accès des jeunes du territoire à l'emploi et les accompagner dans le développement de leurs compétences	⇒ Accueillir une permanence régulière de la MLJ ⇒ Organiser des actions de formation ⇒ Développer des actions et des partenariats autour de la mobilité des jeunes ⇒ Organiser ou soutenir la mise en place de chantier de jeunes			⇒ Fréquentation des permanences ⇒ Nombre d'actions organisées ⇒ Qualité et pertinence des accompagnements

4.6 – L'accueil des différents publics et le travail en direction des seniors

Depuis 1997, un Point Accueil Emploi Formation (PAEF) existe au sein de l'association "Les Amis des Bauges". Avec le temps, nous avons axé nos travaux autour des personnes, des employeurs, des partenaires dans un souci d'**accueil des publics** et de favoriser l'accès aux droits.

Ainsi, nous avons obtenu le label **Relais de Services Publics (RSP)** en 2013 et nous souhaitons pouvoir nous appuyer dessus pour poursuivre le travail mené aussi bien en direction des personnes (demandeur d'emploi ou non) qu'en direction des employeurs.

Notre souhait est de pouvoir appréhender la personne dans son ensemble et de pouvoir l'accompagner pour trouver des réponses à ses besoins aussi bien en terme :

- ⇒ professionnel : grâce à la diffusion des offres d'emploi locales, l'aide à la rédaction de CV, l'accompagnement au projet,
- ⇒ de logements : grâce à une liste de logements vacants mis en location et en développant le partenariat avec les bailleurs sociaux
- ⇒ de transports : la géographie particulière du canton oblige à se déplacer que ce soit pour le travail, pour la santé, pour les loisirs ou la culture et il y a peu de transports en commun.
- ⇒ d'informations : en luttant contre la difficulté d'accéder aux informations (juridiques, sociales, etc .) pour les personnes les plus fragiles

Les différentes actions du centre socioculturel pouvant aussi apporter des réponses en terme d'activités culturelles ou de loisirs, de garde d'enfants, d'informations diverses, etc.

De plus, une partie des travaux que nous avons pu mener au cours du dernier agrément en direction des publics fragilisés nous oriente à développer des projets en direction des seniors, sur le thème de « **bien vieillir en Bauges** ». Il s'agit, tout en reconnaissant le travail des différents partenaires et institutions, d'apporter un volet « animation » pour cette tranche en étant en cohérence avec ce qui se fait déjà.

Ce chapitre se construit autour des mots suivants :

- ⇒ Accueillir / Informer
- ⇒ Accompagner
- ⇒ Animer
- ⇒ Proximité

Accueil des Publics

Contexte : Le Point Accueil Emploi Formation, lieu d'accueil et de ressources pour les personnes en recherche d'information sur les thématiques emploi et formation, sur le canton, devient Relais de Services Publics (RSP) et obtient le label AIG/SPO. La réponse apportée est élargie aux autres services publics, retraite, sécurité sociale, allocations familiales, impôts Le Point Accueil est le relais entre les institutions et la population, il veille à maintenir le lien entre les deux. Ces labellisations apportent de la valeur ajoutée au travail d'accueil des publics depuis l'ouverture du Point Accueil, envers la collectivité, les institutions et les habitants.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Participer aux actions des réseaux. Accueillir, informer, conseiller, orienter les différents publics en lien avec les thèmes de l'emploi, de la formation, de l'orientation ⇒ Accueillir, informer, orienter les différents publics sur les thèmes des services public	⇒ Poursuivre les activités du RSP pour l'accueil, l'information, le conseil, l'orientation ⇒ Utiliser les outils : EPN, documentation, ⇒ Immersion des personnels d'accueil dans les institutions par période renouvelable.	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Les signataires de la convention RSP Et le label AIG/SPO + CG 73 Différentes Permanence Des partenaires	Continuité des services durant les années de l'agrément	⇒ Nombre des personnes accueillies ⇒ Adéquation offre et demande d'emploi ⇒ Nombre de permanences des partenaires ⇒ Nombre de signataire de la convention RSP ⇒ Pérennité des outils existants et création de nouveaux outils
⇒ Accompagner les publics les plus fragilisés	⇒ Poursuivre l'accompagnement RSA. ⇒ Travailler sur la fragilisation des publics : illettrisme, handicap, maladie, addiction, afin de mieux les accompagner ⇒ Formation à cet accompagnement			⇒ Nombre de formation ⇒ Nombre de personnes suivies ⇒ Nombre d'actions sensibilisant à ces problématiques
⇒ Se maintenir dans les réseaux	⇒ Prendre part aux actions communes avec les membres des réseaux RSP et AIG ⇒ Assister aux réunions d'échanges du réseau ⇒ Utiliser les catalogues de formation des réseaux	+ ADRET, MIFE		⇒ Evolution des conventions de partenariat ⇒ Nombre de rencontres inter-partenariales

Les périphériques du RSP : vers un public ou une thématique spécifique

Contexte : Les employeurs du canton utilisent la diffusion des offres pour recruter localement. La création du site CESU BAUGES renforce le travail avec les particuliers employeurs et le label RSP apporte une réponse spécifique à ce public avec d'autres institutions, URSSAF, Chambres Consulaires, Caisse de Retraite. Cette fiche action traite également des périphériques liés à l'emploi et à la vie du canton tels que la mobilité et le logement.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Diffuser les offres d'emploi locales et accompagner l'employeur dans son recrutement	⇒ Aider à la création des profils de postes, rédaction des offres, diffusion locale, relais Pôle Emploi, mise en relation avec les DE et suivi des offres ⇒ Conseiller sur les modalités de recrutement, (démarche, différents contrats, etc ...) ⇒ Répondre aux employeurs avec les outils du RSP	Pour l'ensemble des objectifs opérationnels : Employeurs, Mairies du canton, La Poste Pôle emploi, Signataires du RSP	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'offres diffusées ⇒ Nombre de contacts «entreprises» ⇒ Nombre de recrutements réalisés ⇒ Nombre de réponses apportées aux employeurs
⇒ Accompagner les particuliers employeurs dans leur recrutement et démarches administratives	⇒ Informer sur le CESU, ⇒ Faire vivre et évoluer le site cesu.bauges.com	DIRECCT, CESU URSSAF, PNR,		⇒ Quantifier le nombre d'emploi en CESU ⇒ Nombre de particulier employeur accueilli
⇒ Travailler sur la mobilité des habitants dans et hors canton	⇒ Faire évoluer le projet « Valoriser l'investissement bénévole dans la vie locale » pour toucher plus de monde ⇒ Communiquer sur les différents sites de co-voiturage et d'auto-partage ⇒ Etre relais d'information sur le transport collectif	CG73 (CTS), Associations, CCAS, CIAS PNR, Mobi Savoie		⇒ Nombre de personne intégrées à l'action ⇒ Nombre d'associations ou structures ayant accueilli des stagiaires
⇒ Centraliser l'offre et la demande locative	⇒ Mettre à disposition du public une liste de logements mis en location sur le canton. ⇒ Accompagner les personnes pour mettre en œuvre les droits possibles pour accéder aux logements sociaux.	Les propriétaires, Bailleurs sociaux, ADIL, PACT Savoie CAF		⇒ Nombre de logements mis en location ⇒ Nombre de personnes accueillies et accompagnées

Bien vieillir en Bauges

Contexte : L'animation de la commission des 14 CCAS, menée depuis 2008, oriente nos actions vers la population des séniors. Cet axe de travail s'accroît avec l'entrée dans notre CA de la MSA appuyant cette volonté de travailler en direction de ce public. Ainsi, nous avons réunis tous les acteurs du canton œuvrant autour de la personne âgée et mené un diagnostic qui a abouti à deux problématiques sur lesquelles nous travaillerons durant les 4 prochaines années :

- la prise en charge insuffisante de la dépendance lourde à domicile, le manque de coordination autour des sorties d'hôpital
- et une demande d'animation pour la population âgée

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Lutter contre l'isolement, renforcer les liens, la solidarité par des actions d'animation	⇒ Proposer un programme d'animation culturelle et de loisirs, ⇒ Travailler avec les partenaires offrant des actions d'animation aux séniors : les clubs des aînés ruraux, les associations, l'ADMR, les CCAS. ⇒ Animer le groupe de travail qui validera les axes de travail	MSA, CCAS, CIAS, CG 73, CARSAT, clubs des aînés, ADMR associations	Tout au long de l'agrément	⇒ Nombre d'actions proposées ⇒ Nombre de personnes ayant suivies les actions
⇒ Proposer des actions d'information et de prévention	⇒ Mise en place d'ateliers collectifs sur différentes thématiques liées au vieillissement			⇒ Nombre d'ateliers proposés ⇒ Nombre de participants
⇒ Valoriser et transmettre les savoirs des personnes âgées	⇒ Recueil de la mémoire collective lors de chaque action	Cinémathèque, bibliothèques		⇒ Nombre de travaux réalisés
⇒ Prévenir la grande dépendance	⇒ Animer le groupe de travail réunissant tous les partenaires autour de cette problématique ⇒ Travailler en amont de la dépendance afin de mieux la prévenir, sensibilisation, action de prévention			⇒ Nombre de réunions avec les partenaires ⇒ Nombre d'actions mises en place
⇒ Favoriser le soutien aux aidants	⇒ Mener en parallèle des actions sur la dépendance un travail d'aide aux aidants			⇒ Nombre d'ateliers proposés ⇒ Nombre de participants

Annexes

⇒ Glossaire des sigles utilisés dans la vie du centre socioculturel « Les Amis des Bauges »

⇒ Annexes financières :

- Compte de résultat réalisé en 2013, ventilé « Pilotage Logistique Activités » (à titre indicatif)
- Compte de bilan au 31/12/13 (à titre indicatif)
- Budget prévisionnel 2015, ventilé « Pilotage Logistique Activités »
- Organigramme Prévisionnel pour l'année 2015, avec la ventilation « Pilotage Logistique Activités »

⇒ Demande de prestations Animation Collective Famille (ACF) :

- Projet
- Eléments budgétaires pour 2015

Glossaire

- ACEPP : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels
- ACF : Animation Collective Famille (prestation proposée par la CAF)
- ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
- AIG/SPO : Accueil d'Information Généraliste / Service Public de l'Orientation
- AG(O) : Assemblée Générale (Ordinaire) / AGE : Assemblée Générale Extraordinaire
- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ex CLSH : centre de loisirs sans hébergement ou CL)
- APE : Association de Parents d'Elèves
- AS : Assistante Sociale
- Ass Mat (ou AM) : assistante maternelle
- CA : Conseil d'Administration
- CAE/CUI : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi et Contrat Unique d'Insertion
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CARSAT : Caisse d'Assurances Retraite et de Santé au Travail
- CCA : Contrat Cantonal d'Animation (contrat proposé par le Conseil Général à l'association)
- CCAS : Centre Communal d'Action Sociale / CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CCCB : Communauté de Communes du Cœur des Bauges
- CCJ : Contrat Cantonal Jeunesse (contrat proposé par le Conseil Général à la collectivité locale)
- CCMF : Concours Cantonal de Maisons Fleuries (manifestation organisée par les Amis des Bauges)
- CEJ : Contrat Enfance et Jeunesse (contrat proposé par la CAF à la Collectivité locale)
- CEL : Contrat Educatif Local
- CESC : comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté
- CG73 : Conseil Général de Savoie
- CIBC : Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences
- CIDFF : Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles
- CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (Contrat proposé par la CAF à l'association)
- CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales
- CPAS : Centre polyvalent d'Actions Sociales (Centre du Conseil Général)
- CRSB : Centre Ressources Savoirs de Base (remplace le CRI : Centre de Ressources contre l'Illettrisme)
- CTS : Contrat Territoire Savoie (contrat proposé par le Conseil Général aux collectivités locales)
- DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la Protection des Populations (service de l'Etat)
- DE : Demandeur d'Emploi
- DIF : Droit Individuel à la Formation
- DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi
- DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
- DVS : Direction de la Vie Sociale (service du Conseil Général)
- EPN : Espace Public Numérique
- ETP : Equivalent Temps Plein (unité pour compter le temps de travail)
- FDAL : Fonds Départemental d'Animation Locale (subvention proposée par le Conseiller Général)
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- LAPE ou LAEP : Lieu d'Accueil Parents Enfants ou Lieu d'Accueil Enfants Parents
- MIFE : Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi
- MLJ/PAIO : Mission Locale Jeunes / Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (localement aussi appelé Avenir Jeunes)
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- PAEF : Point Accueil Emploi Formation
- PARADS : Pole d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux
- PLA : Pilotage, Logistique, Activités
- PMI : Protection Maternelle Infantile (service du Conseil Général)
- PNR : Parc Naturel Régional
- RAM(A) : Relais Assistantes Maternelles (Agréées)
- RAMO : Réseau Associatif des Maisons Ouvertes
- REAAP : Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents
- RSA : Revenu de Solidarité Active
- RSP : Relais de Service Public
- SADD : Schéma d'Aménagement et de Développement Durable
- Savoie Biblio : Bibliothèque départementale (Savoie + Haute Savoie)
- SPO : Service Public de l'Orientation
- SSIAD : Services de Soins Infirmiers A Domicile
- URACS : Union Rhône Alpes des Centres Sociaux
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience
- VEB : revue Vivre en Bauges
- ZRR : Zone de Revitalisation Rurale

Association les Amis des Bauges - Rue du Capitaine de Courson - 73630 Le Chatelard

Ventilation PLA du Compte de résultat 2013 - Charges

Num.	Intitulés	Total 2013	N° de la structure à la CAF :		
			Pilotage	Logistique	Activités
6 061	Electricité	3 218,62 €	- €	680,90 €	2 537,72 €
6 061	Combustibles chauffages	1 881,77 €	- €	1 840,25 €	41,52 €
6 061	Carburants	707,35 €	- €	- €	707,35 €
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	7 089,26 €	- €	- €	7 089,26 €
6 062	Produits pharmaceutiques	487,75 €	- €	- €	487,75 €
6 062	Produits d'entretien	1 544,60 €	- €	47,48 €	1 497,12 €
6 063	Petit équipement, petit outillage	4 699,26 €	- €	529,55 €	4 169,71 €
6 064	Fournitures administratives, de bureau	1 336,49 €	- €	1 336,49 €	- €
6 068	Fournitures non stockables Alimentation, Boissons	5 706,23 €	- €	- €	5 706,23 €
60	TOTAL ACHATS	26 671,33 €	- €	4 434,67 €	22 236,66 €
6 120	Redevance de crédit bail	4 223,45 €	- €	4 223,45 €	- €
6 130	Locations immobilières / matériel	2 069,34 €	224,61 €	- €	1 844,73 €
6 130	Locations (loyer)	6 924,80 €	- €	4 839,80 €	2 085,00 €
6 150	Entretien et réparations	- €	- €	- €	- €
6 156	Maintenance	830,95 €	- €	690,95 €	140,00 €
6 160	Prime d'assurance	3 986,25 €	- €	2 585,94 €	1 400,31 €
6 181	Documentation	222,50 €	66,00 €	- €	156,50 €
6 185	Frais de colloques, séminaires	- €	- €	- €	- €
6 186	Formation des Bénévoles	- €	- €	- €	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	18 257,29 €	290,61 €	12 340,14 €	5 626,54 €
621	Personnel interimaire / prestataires	32 033,05 €	- €	1 544,11 €	30 488,94 €
6 226	Honoraires (comptable, commissaire aux comptes)	8 931,28 €	8 931,28 €	- €	- €
6 227	Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	- €	- €
6 230	Publicités Publications	1 595,46 €	1 595,46 €	- €	- €
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc.)	- €	- €	- €	- €
6 248	Transports d'activités et d'animation	2 739,00 €	- €	- €	2 739,00 €
6 251	Déplacements du Personnel et missions	3 545,58 €	513,19 €	- €	3 032,39 €
6 257	Receptions	2 683,91 €	1 484,07 €	- €	1 199,84 €
6 258	Déplacements des bénévoles	230,12 €	205,02 €	- €	25,10 €
6 261	Frais postaux	4 284,16 €	- €	4 284,16 €	- €
6 263	Frais de télécommunications	3 709,20 €	- €	3 709,20 €	- €
6 270	Services bancaires et assimilés	195,19 €	- €	195,19 €	- €
6 280	Autres Services Extérieurs	- €	- €	- €	- €
6 281	Cotisations	6 164,53 €	6 164,53 €	- €	- €
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	850,00 €	850,00 €	- €	- €
6 286	Formation	3 008,50 €	747,50 €	- €	2 261,00 €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	69 969,98 €	20 491,05 €	9 732,66 €	39 746,27 €
6 311	Taxes sur les salaires	16 312,08 €	4 963,99 €	- €	11 348,09 €
6 333	Participation formation professionnelle cont.	7 013,46 €	1 753,50 €	- €	5 259,96 €
635	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	1 599,58 €	- €	1 071,58 €	528,00 €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	24 925,12 €	6 717,49 €	1 071,58 €	17 136,05 €
6 411	Rémunération du personnel	298 295,11 €	74 042,12 €	- €	224 252,99 €
6 412	Congés payés	7 357,84 €	837,12 €	- €	6 520,72 €
645	Charges de SS et de prévoyance	72 059,75 €	16 281,99 €	- €	55 777,76 €
647	Autres charges sociales	5 449,20 €	1 174,12 €	- €	4 275,08 €
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	383 161,90 €	92 335,35 €	- €	290 826,55 €
65	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	12 000,00 €	- €	- €	12 000,00 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 677,40 €	4 677,40 €	- €	- €
6 811	Dot. amortissements sur immobilisations	5 992,33 €	- €	5 992,33 €	- €
		- €	- €	- €	- €
68	TOTAL DOTATION	5 992,33 €	- €	5 992,33 €	- €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	545 655,36 €	124 511,90 €	33 571,38 €	387 572,08 €

Association les Amis des Bauges - Rue du Capitaine de Courson - 73630 Le Chatelard

Ventilation PLA du Compte de résultat 2013 - Produits

		N° de la structure à la CAF :			
	Intitulés	TOTAL	Pilotage	Logistique	Activités
Numéro		2013			
	Abonnements Vivre en Bauges	930,00 €	930,00 €	- €	- €
	Publicité Vivre en Bauges	8 720,00 €	3 000,00 €	- €	5 720,00 €
706 1	Participation des usagers	71 327,00 €	1 564,75 €	504,40 €	69 257,85 €
70	Vente de produits finis	80 977,00 €	5 494,75 €	504,40 €	74 977,85 €
741 2	ASP Accueil	14 389,43 €	7 194,72 €	- €	7 194,72 €
741 3	ASP Aide remplacement Formation	10 941,13 €	- €	- €	10 941,13 €
741 3	Fonjep DDJS	7 107,00 €	7 107,00 €		- €
741 3	Dirrecte et divers	10 000,00 €	- €	- €	10 000,00 €
741	Subvention ETAT	42 437,56 €	14 301,72 €	- €	28 135,85 €
743	Conseil Général Contrat Cantonal Animation	21 000,00 €	21 000,00 €	- €	- €
743	Suivi RMI Conseil Général	2 380,00 €	- €	- €	2 380,00 €
743	Conseil général (AnimNoël, Innov., etc)	9 000,00 €	- €	- €	9 000,00 €
		- €	- €	- €	- €
743	Subvention Département	32 380,00 €	21 000,00 €	- €	11 380,00 €
744	Com de com Contrat d'Animation	21 000,00 €	21 000,00 €	- €	- €
744	Com de com Projets	- €	- €	- €	- €
744	Rembst Conseil Général Cantonal Jeunesse	- €	- €	- €	- €
744	Rembst Contrat Educatif Local DDJS	- €	- €	- €	- €
744	Com de com Contrat enfance	132 616,00 €	- €	- €	132 616,00 €
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	59 677,20 €	- €	- €	59 677,20 €
	<i>et rembst Contrat enfance à la Com. Com.</i>	72 938,80 €	- €	- €	72 938,80 €
		- 34 288,00 €			- 34 288,00 €
744	Com de com Jeunesse	45 384,00 €	- €	- €	45 384,00 €
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	20 422,80 €	- €	- €	20 422,80 €
	<i>et rembrt CTL CAF à la Com. Com.</i>	24 961,20 €	- €	- €	24 961,20 €
744	Subvention Communauté Communes	164 712,00 €	21 000,00 €	- €	143 712,00 €
746	Prestation de services CAF CS	51 159,39 €	51 159,39 €	- €	- €
746	Subventions exceptionnelle CAF	7 374,00 €	7 374,00 €	- €	- €
746	CLAS /Caf et DDASS	- €	- €	- €	- €
746	Prestations Collectives Familles	1 471,20 €	- €	- €	1 471,20 €
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	131 427,68 €	- €	- €	131 427,68 €
746	MSA	7 268,49 €	2 500,00 €	- €	4 768,49 €
746	Subvention CAF MSA	198 700,76 €	61 033,39 €	- €	137 667,37 €
748	FNDVA	- €	- €	- €	- €
748	Région / PNR / Communes	2 039,50 €	- €	- €	2 039,50 €
748	Habitat Formation	1 743,17 €	- €	- €	1 743,17 €
748	Chantier / Divers	4 390,14 €	- €	- €	4 390,14 €
748	Permanence OPAC	500,00 €	- €	- €	500,00 €
748	Subvention autres	8 672,81 €	- €	- €	8 672,81 €
752	Contrepartie supplétives	12 000,00 €	- €	- €	12 000,00 €
756	Cotisations adhérents	2 676,00 €	2 676,00 €	- €	- €
76	Produits Financiers	2 629,38 €	- €	2 629,38 €	- €
77	Produits Exceptionnels	7 019,00 €	4 677,00 €	842,00 €	1 500,00 €
	TOTAL DES PRODUITS	552 204,51 €	130 182,86 €	3 975,78 €	418 045,87 €

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2013			31/12/2012
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	592	592		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.	14 277	14 277			
Autres immobilisations corporelles	42 058	16 543	25 515	1 356	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	200		200	200	
TOTAL (I)	57 127	31 412	25 715	1 556	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	63		63	98
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	4 417		4 417	4 801
	Autres créances	17 839		17 839	24 714
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	242 478		242 478	251 477	
Charges constatées d'avance				200	
TOTAL (II)	264 799		264 799	281 290	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	321 926	31 412	290 513	282 846	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			200	200	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2013	31/12/2012
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	158 133	154 571
	Report à nouveau	(19 726)	(19 726)
	Résultat de l'exercice	6 549	3 562
	Total des fonds propres	144 956	138 407
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées	4 158	
Total des autres fonds associatifs	4 158		
Total des fonds associatifs	149 115	138 407	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges	8 323	13 000	
Total des provisions	8 323	13 000	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers	6 200		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 499	7 446	
Dettes fiscales et sociales	77 871	79 604	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance	42 507	44 390	
Total des dettes	133 076	131 439	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	290 513	282 846	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 549,39	3 562,12	
(1) Dont à moins d'un an	133 076	131 439	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Association les Amis des Bauges - Rue du Capitaine de Courson - 73630 Le Chatelard					
Ventilation PLA du Budget Prévisionnel 2015 - Charges					
			N° de la structure à la CAF :		200300025
Num.	Intitulés	Total 2015	Pilotage	Logistique	Activités
6 061	Electricité	3 360 €	- €	860 €	2 500 €
6 061	Combustibles chauffages	5 000 €	- €	2 500 €	2 500 €
6 061	Carburants	800 €	- €	- €	800 €
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	15 874 €	- €	300 €	15 574 €
6 062	Produits pharmaceutiques	710 €	- €	10 €	700 €
6 062	Produits d'entretien	1 920 €	- €	200 €	1 720 €
6 063	Petit équipement, petit outillage	4 000 €	- €	100 €	3 900 €
6 064	Fournitures administratives, de bureau	3 500 €	- €	3 500 €	- €
6 068	Fournitures non stockables Alimentation, Boissons	11 596 €	- €	- €	11 596 €
60	TOTAL ACHATS	46 760 €	- €	7 470 €	39 290 €
6 120	Redevance de crédit bail	4 020 €	- €	4 020 €	- €
6 130	Locations immobilières / matériel	1 810 €	- €	- €	1 810 €
6 130	Locations (loyer)	5 200 €	- €	5 000 €	200 €
6 150	Entretien et réparations	1 573 €	- €	1 000 €	573 €
6 156	Maintenance	600 €	- €	600 €	- €
6 160	Prime d'assurance	4 301 €	- €	1 700 €	2 601 €
6 181	Documentation	625 €	300 €	- €	325 €
6 185	Frais de colloques, séminaires	- €	- €	- €	- €
6 186	Formation des Bénévoles	250 €	250 €	- €	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	18 379 €	550 €	12 320 €	5 509 €
6 21	Personnel interimaire / prestataires	67 034 €	- €	1 664 €	65 370 €
6 226	Honoraires (comptable, commissaire aux comptes)	9 892 €	9 892 €	- €	- €
6 227	Frais d'actes et de contentieux	- €	- €	- €	- €
6 230	Publicités Publications	4 295 €	4 295 €	- €	- €
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc.)	- €	- €	- €	- €
6 248	Transports d'activités et d'animation	6 600 €	- €	- €	6 600 €
6 251	Déplacements du Personnel et missions	10 062 €	1 982 €	1 600 €	6 480 €
6 257	Receptions	2 505 €	500 €	- €	2 005 €
6 258	Déplacements des bénévoles	975 €	950 €	- €	25 €
6 261	Frais postaux	6 400 €	- €	6 400 €	- €
6 263	Frais de télécommunications	4 040 €	- €	4 040 €	- €
6 270	Services bancaires et assimilés	3 322 €	- €	3 322 €	- €
6 280	Autres Services Extérieurs	100 €	100 €	- €	- €
6 281	Cotisations	5 575 €	5 575 €	- €	- €
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	2 000 €	2 000 €	- €	- €
6 286	Formation	8 320 €	2 340 €	- €	5 980 €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	131 120 €	27 634 €	17 026 €	86 460 €
6 311	Taxes sur les salaires	2 794 €	857 €	- €	1 937 €
6 333	Participation formation professionnelle cont.	8 097 €	2 030 €	- €	6 067 €
6 35	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	543 €	- €	543 €	- €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	11 435 €	2 888 €	543 €	8 004 €
6 411	Rémunération du personnel	343 601 €	88 250 €	- €	255 351 €
6 412	Congés payés	- €	- €	- €	- €
6 45	Charges de SS et de prévoyance	124 950 €	35 620 €	- €	89 329 €
6 47	Autres charges sociales	4 691 €	1 138 €	- €	3 553 €
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	473 242 €	125 008 €	- €	348 233 €
65	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	12 000 €	- €	- €	12 000 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	- €	- €	- €
6 811	Dot. amortissements sur immobilisations	6 030 €	- €	6 030 €	- €
	Dotation nouvel équipement informatique	1 400 €	- €	1 400 €	- €
68	TOTAL DOTATION	7 430 €	- €	7 430 €	- €
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	700 366 €	156 081 €	44 789 €	499 497 €

Association les Amis des Bauges - Rue du Capitaine de Courson - 73630 Le Chatelard

Ventilation PLA du Budget Prévisionnel 2015 - Produits

		N° de la structure à la CAF :			200300025
Intitulés	TOTAL	Pilotage	Logistique	Activités	
Numéro	2015				
	Abonnements Vivre en Bauges	1 275 €	1 275 €	- €	- €
	Publicité Vivre en Bauges	10 400 €	3 600 €	- €	6 800 €
706 1	Participation des usagers	81 354 €	1 076 €	836 €	79 442 €
70	Vente de produits finis	93 029 €	5 951 €	836 €	86 242 €
741 1	ASP emploi avenir	- €	- €	- €	- €
741 2	ASP Accueil	12 141 €	12 141 €	- €	- €
741 2	ASP Formation	25 662 €	- €	- €	25 662 €
741 3	ASP Aide remplacement	- €	- €	- €	- €
741 3	Fonjep DDCSPP	10 108 €	10 108 €	- €	- €
741 3		16 000 €	5 000 €	- €	11 000 €
741	Subvention ETAT	63 911 €	27 249 €	- €	36 662 €
743	Conseil Général Contrat Cantonal Animation	21 000 €	21 000 €	- €	- €
743	Suivi RMI Conseil Général	4 000 €	- €	- €	4 000 €
743	Conseil général (AnimNoël, Innov., etc)	17 515 €	4 000 €	- €	13 515 €
		- €	- €	- €	- €
743	Subvention Département	42 515 €	25 000 €	- €	17 515 €
744	Com de com Contrat d'Animation	21 000 €	21 000 €	- €	- €
744	Com de com Projets	- €	- €	- €	- €
744	Rembst Conseil Général Cantonal Jeunesse	- €	- €	- €	- €
744	Rembst Contrat Educatif Local DDJS	- €	- €	- €	- €
744	Com de com Contrat enfance	136 216 €	- €	- €	136 216 €
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	61297 €	- €	- €	61297 €
	<i>et rembst Contrat enfance à la Com. Com.</i>	74 919 €	- €	- €	74 919 €
744	Com de com Jeunesse	45 732 €	- €	- €	45 732 €
	<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	20 579 €	- €	- €	20 579 €
	<i>et rembrt CTL CAF à la Com. Com.</i>	25 153 €	- €	- €	25 153 €
744	Subvention Communauté Communes	202 948 €	21 000 €	- €	181 948 €
746	Prestation de services CAF CS	62 813 €	62 813 €	- €	- €
746	Subventions exceptionnelle CAF	8 500 €	8 500 €	- €	- €
746	CLAS /Caf et DDASS	3 100 €	- €	3 100 €	- €
746	Prestations Collectives Familles	14 010 €	- €	- €	14 010 €
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	157 020 €	- €	- €	157 020 €
746	MSA	11 619 €	5 000 €	- €	6 619 €
746	Subvention CAF MSA	257 062 €	76 313 €	3 100 €	177 649 €
748	FNDVA	3 500 €	- €	- €	3 500 €
748	Région / PNR / Communes	7 920 €	- €	1 480 €	6 440 €
748	Habitat Formation	11 269 €	3 447 €	- €	7 822 €
748	Chantier / Divers	1 000 €	- €	- €	1 000 €
748	Permanence OPAC	1 500 €	- €	- €	1 500 €
748	Subvention autres	25 189 €	3 447 €	1 480 €	20 262 €
752	Contrepartie supplétives	12 000 €	- €	- €	12 000 €
756	Cotisations adhérents	2 960 €	2 960 €	- €	- €
76	Produits Financiers	750 €	- €	750 €	- €
	TOTAL DES PRODUITS	700 365 €	161 920 €	6 166 €	532 278 €

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2015

09/10/2014

Num.	Intitulés	TOTAL 2 015	AFFECTATIONS DES CHARGES					
			Fonction. Général	Farandole Petit Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emploi Formation
6 061	Electricité / Eau	3 360	205	2 420	535	96	61	42
6 061	Combustibles Chauffages	5 000	595	3 472	353	280	178	122
6 061	Carburants	800	0	0	0	600	200	0
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	15 874	71	2 147	512	6 058	6 821	265
6 062	Produits pharmaceutiques	710	2	505	0	201	1	0
6 062	Produits d'entretien	1 920	48	1 598	28	222	14	10
6 063	Petit équipement, petit outillage	4 000	24	2 549	504	811	107	5
6 064	Fournitures administratives, de bureau	3 500	833	1 710	144	393	249	171
6 068	Fournit. non stockables (alimentation, boissons)	11 596	0	4 000	0	7 446	150	0
60	TOTAL ACHATS	46 760	1 778	18 401	2 077	16 108	7 781	615
6 120	Redevances de crédits bail	4 020	957	1 965	165	451	286	196
6 130	Locations immobilières / matériel	1 810	0	0	0	600	1 210	0
6 130	Locations (loyer)	5 200	1 190	2 443	206	561	555	244
6 150	Entretien et réparations	1 573	238	989	41	185	71	49
6 156	Maintenance	600	143	293	25	67	43	29
6 160	Prime d'assurance	4 301	405	1 687	345	911	771	183
6 181	Documentation	625	300	25	200	0	0	100
6 185	Frais de colloques, séminaires	0	0	0	0	0	0	0
6 186	Formation des bénévoles	250	250	0	0	0	0	0
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	18 379	3 483	7 402	982	2 775	2 935	802
6 211	Personnel interimaire/prestataires	67 034	396	33 473	1 068	3 447	13 068	15 581
6 226	Honoraires (Comptable, commissaire comptes)	9 892	9 892	0	0	0	0	0
6 227	Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0
6 230	Publicités Publications	4 295	4 295	0	0	0	0	0
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc ...)	0	0	0	0	0	0	0
6 248	Transports d'activités et d'animation	6 600	0	0	0	4 300	2 300	0
6 251	Déplacements du Personnel et missions	10 062	2 363	3 092	1 216	1 455	689	1 248
6 257	Receptions	2 505	500	500	185	120	950	250
6 258	Déplacements des bénévoles	975	950	0	0	25	0	0
6 261	Frais postaux	6 400	1 524	3 128	263	718	455	313
6 262	Frais de télécommunications	4 040	962	1 974	166	453	287	197
6 270	Services bancaires et assimilés	3 322	791	1 623	137	373	236	162
6 280	Charges externes diverses	100	100	0	0	0	0	0
6 281	Cotisations	5 575	5 575	0	0	0	0	0
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	2 000	2 000	0	0	0	0	0
6 286	Formation	8 320	2 340	4 200	1 300	0	0	480
62	Charges et services extérieurs	131 120	31 688	47 990	4 335	10 890	17 984	18 232
6 311	Taxes sur les salaires	2 794	857	1 397	99	177	161	104
6 313	Participation formation professionnelle cont.	8 097	2 030	4 226	297	1 005	319	220
633	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	543	129	265	22	61	39	27
63	Impôts, Taxes, versements assimilés	11 434	3 016	5 888	418	1 242	519	350
6 411	Rémunération du personnel	343 601	88 250	183 759	12 914	35 256	13 862	9 560
6 412	Congés Payés	0	0	0	0	0	0	0
645	Charges de SS et de prévoyance	124 950	35 620	62 994	5 166	11 098	5 961	4 111
647	Autres charges sociales	4 691	1 138	2 603	214	375	181	181
64	Total charges personnel	473 242	125 008	249 355	18 294	46 729	20 004	13 851
65	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	12 000	0	9 600	2 400	0	0	0
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
6 811	Dotation amortissements sur immobilisations	6 030	1 436	2 947	248	677	428	295
6 811	Dotation nouvel équipement informatique	1 400	333	684	58	157	99	68
68	Total dotation	7 430	1 769	3 631	306	834	528	363
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	700 365	166 743	342 268	28 812	78 578	49 751	34 212

Association "Les Amis des Bauges" : Budget Prévisionnel 2015

09/10/2014

		AFFECTATION DES PRODUITS						
Num	Intitulés	TOTAL 2015	Fonction. Général	Farandole Petite Enfan.	RAM	Enfance Jeunesse	Famille Animation	Emploi Formation
	Abonnements	1 275	1 275	-	-	-	-	-
	Publicité	10 400	3 600	-	-	-	6 800	-
706 1	Participation des usagers	81 354	1 912	41 000	-	18 867	13 575	6 000
70	Vente de produits finis	93 029	6 787	41 000	-	18 867	20 375	6 000
741 1	ASP emploi avenir	-	-	-	-	-	-	-
741 2	ASP Accueil	12 141	12 141	-	-	-	-	-
741 2	ASP Farandole	25 662	-	25 662	-	-	-	-
741 3	ASP Aide remplacement	-	-	-	-	-	-	-
741 3	Fonjep DDCSPP	10 108	10 108	-	-	-	-	-
	RSP	16 000	5 000	-	-	-	-	11 000
741	Subvention ETAT	63 911	27 249	25 662	-	-	-	11 000
743	Conseil Général contrat cantonal Anir	21 000	21 000	-	-	-	-	-
743	Suivi RMI Conseil Général	4 000	-	-	-	-	-	4 000
743	Conseil général (FDAL, CTS, etc)	17 515	4 000	-	-	500	5 300	7 715
743		-	-	-	-	-	-	-
743	Subvention Département	42 515	25 000	-	-	500	5 300	11 715
744	Com de com Contrat d'Animation	21 000	21 000	-	-	-	-	-
744	Com de com Projets	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst CG Cont. Cant. Jeunesse	-	-	-	-	-	-	-
744	Rbst Contrat Educatif Local DDJS	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Contrat enfance	136 216	-	120 011	11 871	4 334	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	61297	-	54 005	5 342	1950	-	-
	<i>et rembst CEJ à la Com. Com.</i>	74 919	-	66 006	6 529	2 383	-	-
	Reliquat Année Précédente	-	-	-	-	-	-	-
744	Com de com Jeunesse	45 732	-	-	-	45 732	-	-
	<i>Estimation participation réelle Com. Com.</i>	20 579	-	-	-	20 579	-	-
	<i>et rembrt CEJ à la Com. Com.</i>	25 153	-	-	-	25 153	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
744	Total Subvention Com Com	202 948	21 000	120 011	11 871	50 066	-	-
746	Prestation de services CAF CS	62 813	62 813	-	-	-	-	-
746	Subvention exceptionnelle CAF	8 500	8 500	-	-	-	-	-
746	Prêt à Taux 0 CAF	3 100	3 100	-	-	-	-	-
746	Prestations Collectives Familles	14 010	-	-	-	-	14 010	-
746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	157 020	-	134 985	12 389	7 646	2 000	-
746	MSA	11 619	5 000	5 500	619	500	-	-
746	Subvention CAF MSA	257 062	79 413	140 485	13 009	8 146	16 010	-
748	FNDVA / REAAP	3 500	-	-	-	-	3 500	-
748	Région / PNR / Communes	7 920	1 480	-	-	-	1 400	5 040
748	UniFormation	11 269	3 447	5 510	1 532	-	-	780
748	Chantiers / Divers	1 000	-	-	-	1 000	-	-
748	CARSAT	1 500	-	-	-	-	-	1 500
748	Subvention autres	25 189	4 927	5 510	1 532	1 000	4 900	7 320
		-	-	-	-	-	-	-
752	Contrepartie supplétives	12 000	-	9 600	2 400	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
756	Cotisations adhérents	2 960	2 960	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
76	Produits financiers	750	750	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES PRODUITS	700 365	168 086	342 268	28 812	78 578	46 585	36 035

Ces budgets prévisionnels 2015 se construisent autour des points suivants :

- Effort de maîtrise des dépenses (hors petite enfance) afin de ne pas solliciter une participation de la Communauté de Communes pour un montant supérieur aux années précédentes. Nous rechercherons donc des financements extérieurs afin de faire face à nos nouveaux projets que nous étalerons dans le temps.
- Augmentation du budget prévisionnel Petite Enfance qui prévoit la fourniture :
 - Des couches : 27 enfants, 3 couches par jour à 0,176 €/couche pendant 218 jours d'ouverture, soit environ 3 100 €
 - Des repas : 24 enfants qui mangent un repas à 5 € pendant les 218 jours d'ouverture, soit 26 160 €
 - L'analyse de la qualité de l'air de la Farandole (nouvelle obligation au 01/01/15) : 2 500 € de prévu
 - Soit une augmentation totale de plus de 31 750 € prévisionnel. En parallèle de cette augmentation de charges, la prestation de service à l'acte versée par la CAF aux Amis des Bauges sera réévaluée.

A titre indicatif, nous vous proposons un budget prévisionnel pour l'année 2015 afin de comprendre l'impact que tous ces éléments vont avoir.

Pour les années suivantes de l'agrément, elles devraient se construire sur les mêmes bases, notamment en « charges ».

Il est tout de même important de noter que nous devons renouveler les contrats Enfance et Jeunesse sur le canton du Châtelard pour les années 2015 à 2018. A la date d'écriture de ce document, aucun chiffre n'a été avancé pour les participations des uns et des autres et notamment les choix qui pourront être faits dans le cadre (fourniture couches et repas par exemple).



Centre Socioculturel – Dossier Animation collective Famille 2015-2018 :

Octobre 2015

Association "Les Amis des Bauges"

Rue du Capitaine de Courson

73 630 LE CHATELARD

Tél. : 04/79/54/87/64

Email : info@amisdesbauges.org

Site : www.amisdesbauges.org

1 - Le contexte de cette demande : un prolongement naturel de la démarche d'agrément

Nous avons toujours cherché à associer la population, les associations, les élus des Bauges à la démarche de renouvellement de notre agrément "centre social". Cela s'est fait, aussi bien par le biais de commissions de propositions que par des rencontres formelles et informelles avec les élus locaux.

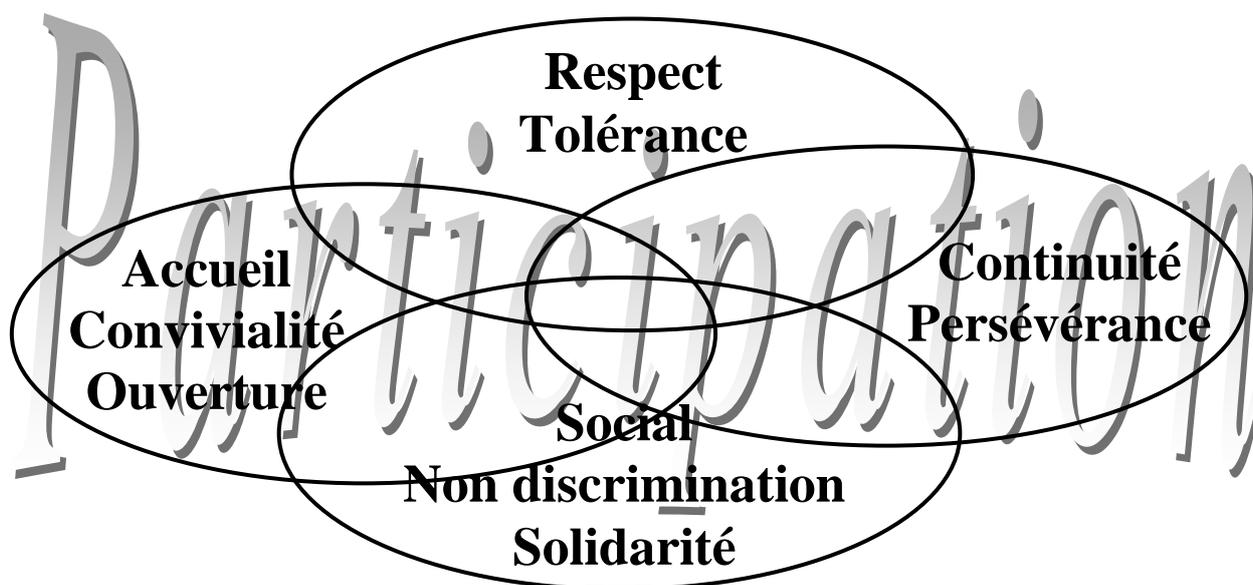
Cette démarche s'inscrit sur notre territoire d'action qui a les particularités suivantes :

- ⇒ géographique : une vaste zone constituée des 14 communes du cœur des Bauges, mais avec une faible densité de population,
- ⇒ démographique : une population composée de "tranches" de 0/15 ans et de plus de 60 ans très importantes, et d'arrivée de nouveaux ménages avec des enfants qui nécessitent de nouveaux services, équipements et réponses,
- ⇒ sociales : avec un tissu assez riche, mais éparpillé, avec un projet local qui s'affirme,
- ⇒ économiques : un canton pauvre, une économie soumise aux aléas météorologiques (agriculture ou tourisme), des emplois à l'extérieur du canton.

La mobilisation de la population n'a fait que conforter la volonté politique de l'association d'apporter des réponses aux besoins exprimés localement et de construire avec la population les réponses nécessaires.

2 - La finalité de notre projet : dynamiser la vie locale pour tisser le lien social

Dans le cadre du renouvellement de l'agrément "Centre Social", nous avons exprimé les valeurs que nous souhaitons voir portées par l'ensemble de l'association :



Ainsi que les objectifs généraux suivants :

- ⇒ **Veiller à respecter nos valeurs et les développer**
- ⇒ **Animer le territoire**
- ⇒ **Etre à l'écoute des besoins de la population et mobiliser les habitants**

A la lecture de ces valeurs et objectifs généraux, nous voyons très bien apparaître, de manière transversale à l'ensemble de nos réflexions, notre volonté forte d'aller au-devant de la population pour répondre à ses besoins et construire avec elle les actions du centre socioculturel.

Le fil conducteur de ces objectifs - et donc de notre projet social - est de **dynamiser la vie locale pour tisser le lien social**. Il ne s'agit pas pour nous d'un nouvel objectif général, mais bien d'une finalité que l'on souhaite retrouver dans l'ensemble des objectifs généraux.

Comme nous avons pu nous en apercevoir au cours des dernières années de travail dans les Bauges, tout cela pourra renforcer les liens sociaux, les solidarités et les initiatives locales, notamment en direction des familles.

3 - Les actions concrètes pour viser la finalité : un autre accès aux fiches-actions de notre demande de renouvellement d'agrément "Centre Social"

(Dans ce chapitre, nous faisons référence aux fiches-actions que nous avons déposées dans le cadre de notre demande de renouvellement d'agrément "Centre Social" pour les années 2015-2018. Pour alléger ce document, nous avons choisi de ne pas les joindre de nouveau. Lorsque nous faisons référence à une fiche-action, nous la nommons par son titre.)

Après avoir travaillé avec la population - et donc les familles - lors des commissions de propositions, nous avons pu identifier 3 grands objectifs complémentaires de notre projet social permettant de viser la finalité "dynamiser la vie locale pour tisser le lien social". Ces 3 grands objectifs sont les suivants :

- Renforcer les liens sociaux,
- Renforcer les solidarités,
- Renforcer les initiatives locales,

Lors des commissions de propositions avec les familles, nous avons pu décliner ces objectifs en actions concrètes grâce aux fiches-actions suivantes, intégrées à la demande de renouvellement d'agrément "Centre Social". Nous ne donnons ici que le titre de la fiche-action, son idée directrice ou l'in des objectifs opérationnels. Il faut se reporter à la demande d'agrément pour avoir plus de détail sur le contenu, notamment concernant l'évaluation.

- Renforcer les liens sociaux :
 - ⇒ La vie interne de l'association Les Amis des Bauges : avec des « Rendez-vous Projet » et des commissions ouvertes.
 - ⇒ Soutenir et animer la vie locale : réfléchir à l'accueil des nouveaux habitants.
 - ⇒ La vie culturelle à portée de tous : dynamiser et élargir l'accès d'un large public à différentes pratiques culturelles : promotion diffusion, décentralisation.
 - ⇒ Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles : soutenir le renforcement des liens intrafamiliaux et interfamiliaux sur le territoire.
 - ⇒ Faire vivre la politique Enfance/Jeunesse (11/26 ans) sur le territoire : Accompagner les initiatives et projets des jeunes du territoire et développer leur participation à des actions citoyennes.
- Renforcer les solidarités :
 - ⇒ Soutenir et animer la vie locale : susciter les occasions d'animations et de sensibilisation en direction de tout public et en particulier du public de plus de 60 ans.
 - ⇒ Lieu d'Accueil Enfant/Parent : Potins Couffins : Accompagner la fonction parentale en favorisant le lien et l'échange entre les parents ou avec les professionnels, être un lieu ressources, être à l'écoute, rompre l'isolement, faire découvrir différentes pratiques éducatives.
 - ⇒ Parentalité : l'accompagnement et le soutien des familles : Informer et orienter les familles vers les professionnels et structures de soutien à la fonction parentale disponible localement.
 - ⇒ Accueil des publics : Accompagner les publics les plus fragilisés.

- ⇒ Les périphériques du RSP : vers un public ou une thématique spécifique : rechercher des solutions, à notre échelle, aux problèmes de logements, de déplacements, d'information, d'accès aux droits.
- Renforcer les initiatives locales :
 - ⇒ La participation au développement local : rechercher les besoins de la population (et donc des familles) et les porter à la connaissance des décideurs locaux.
 - ⇒ Soutenir et développer la vie associative locale : soutenir les initiatives locales entrant dans les valeurs des Amis des Bauges.
 - ⇒ Les périphériques du RSP : vers un public ou une thématique spécifique : Animer la vie locale pour faire émerger les offres locales et les initiatives qui pourront bénéficier aux familles.

Lorsque nous pointons l'exercice 2013, le dernier disponible, les adhésions « familles » représentent plus de 71% de nos adhésions mais plus de 90 % de nos adhérents. En effet la famille prend une adhésion qui couvre plusieurs personnes (père, mère, enfants). C'est donc en direction des familles que nous travaillons principalement. Ces actions régulières génèrent évidemment des initiatives venant des familles.

L'ensemble de nos actions vont donc se construire avec les familles, en appui avec les techniciens du centre socioculturel qui seront là pour soutenir et accompagner la réalisation de ces projets. Au sein de l'équipe de professionnels, la coordinatrice des actions "Jeunesse, Culture, Vie Sociale" sera garante du suivi de ce projet d'Animation Collective Famille et veillera à ce que l'esprit développé dans ce projet soit bien présent dans les actions concrètes.

L'évaluation du projet "Animation Collective Famille" se fera grâce aux indicateurs signalés dans les fiches-actions et lors des "Rendez-Vous Projet" que nous souhaitons mettre en place annuellement avec l'ensemble des partenaires, en faisant bien attention d'ouvrir ces "Rendez-Vous Projet" à la population et de lui laisser toute sa place.

4 – Pour synthétiser nos actions collectives familles :

Afin de donner encore plus de visibilité à nos actions familles, nous avons développé 3 fiches actions spécifiques qui reprennent les différents éléments cités plus haut. Ces fiches actions permettent simplement de mieux comprendre ce qu'est « l'Animation Collective Famille » et posent ainsi des critères d'évaluation pour l'ensemble du dispositif.

Informer, Orienter et Ecouter les Familles.

Contexte : Dans la vie d'une famille, des changements se produisent sans cesse (arrivée d'enfants, déménagement, décohabitation séparation, etc ...) et les informations utiles pour faire face aux nouvelles situations ne sont pas toujours faciles à trouver. L'association « Les Amis des Bauges » souhaite donc permettre un accès plus facile à ces informations, que ce soit en les diffusant, en les centralisant ou en organisant des permanences locales. Pour cela nous mobiliserons tout au long de l'agrément l'ensemble des outils dont nous disposons et nous chercherons à en développer de nouveaux.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Centraliser et rendre disponibles les informations utiles aux familles	⇒ Veille active autour des évolutions législatives ⇒ Veille locale active autour de tout ce qui touche à la vie locale (activité, emploi, logements, etc ..)	Budget de fonctionnement de l'association + Prestation Animation Collective Famille de la CAF	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Tenir à jour la liste des veilles actives
⇒ Actualiser nos moyens de communication envers les familles et en développer de nouveaux	⇒ Utiliser et adapter les outils à notre disposition pour diffuser les informations ⇒ Développer de nouveaux outils	Différentes mairies du canton Communauté de Communes		⇒ Nombre d'articles publiés (et retour des familles) ⇒ Adaptation des outils aux familles (lieu de diffusion contenu, contenant)
⇒ Développer des partenariats avec les institutions, les collectivités, les services publics... afin d'orienter au mieux les familles	⇒ Travailler en partenariat avec les collectivités locales et d'autres partenaires ⇒ S'appuyer sur la convention RSP ⇒ Poursuivre et développer si besoin l'accueil de permanences sur le canton susceptible d'apporter des solutions aux familles (CIDFF, conseil conjugal et familial, MLJ, etc ...)	Signataires de la convention RSP Différents partenaires départementaux		⇒ Mesure du partenariat avec les collectivités ⇒ Nombre de permanences accueillies et fréquentation de celles-ci
⇒ Etre à l'écoute des familles afin d'identifier les problématiques présentes sur le territoire	⇒ Ouvrir des espaces de consultations des familles ⇒ Profiter des activités en place pour écouter les familles ⇒ Mettre en place des outils de récolte de parole	Mairies du canton		⇒ Evolution des permanences ⇒ Sensibilisation des intervenants et bénévoles à l'écoute des familles

Répondre aux besoins exprimés par les familles

Contexte : L'identification des problématiques rencontrées par les familles sur le territoire est essentielle afin de répondre aux besoins des familles. Si certaines liées aux modes de garde des enfants, à l'accompagnement vers l'emploi ou vers dispositifs d'accompagnement (CPAS, conseil conjugal...), la recherche de lien social..., apparaissent clairement, il est essentiel que l'association se donne les moyens d'être à l'heure écoute afin d'être réactive face aux problématiques naissantes liées à l'évolution de la société et notamment aux constats présentés dans l'état des lieux.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Organiser l'accueil des enfants, associé à un travail pédagogique de qualité en fonction des besoins	⇒ Accueil des 0/4 ans au sein de la Petite Enfance ⇒ Accueils de loisirs (enfants et ados) pendant les vacances scolaires ⇒ Accueil de loisirs enfant les mercredis AM	Budget de fonctionnement de l'association + Prestation Animation Collective Famille de la CAF	Tout au long de la durée de l'agrément	⇒ Poursuite des animations locales ⇒ Sensibilisation des équipes de travail
⇒ Organiser des permanences thématiques individualisées	⇒ Accueil de professionnels ayant des compétences non présentes sur le territoire (conseil juridique, conjugal et familial...)			⇒ Nombre de permanences organisées ⇒ Nombre de personnes fréquentant ces moments
⇒ Organiser des temps d'animation collectif visant à développer les liens inter et intrafamiliaux	⇒ Sorties Collective ⇒ Animations Enfants / Parents ⇒ Temps d'animation associées aux activités de l'association			⇒ Nombres de sorties, d'animations organisées, nombre de personnes touchées
⇒ Organiser des temps d'information collectif sur des thématiques spécifiques	⇒ Soirées débats / Conférences / Café Animé des parents			⇒ Nombre d'actions portées ⇒ Volume financier consacré à ces actions

Mobiliser et animer une dynamique locale de mise en œuvre d'actions pour les familles

Contexte : Une des particularités de notre territoire est le dynamisme de ses habitants, notamment au travers de la vie associative. Le territoire s'appuie aussi sur un réseau partenarial important garant des dynamiques et actions menées pour les familles. Il importe donc à l'association d'entretenir ce dynamisme notamment en aidant au renouvellement des forces vives impliquées dans la vie des structures, en tant que bénévole au sein des associations mais aussi en tissant des liens importants entre les différents professionnels du territoire impliqués dans l'accompagnement des familles.

<i>Objectifs opérationnels</i>	<i>Moyens de mise en œuvre</i>	<i>Partenariats / Financements</i>	<i>Echéances</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
⇒ Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants en adéquation avec les valeurs de l'association	⇒ Accompagner des projets de bénévoles ⇒ Accompagner la vie associative locale	Budget de fonctionnement de l'association + Prestation Animation Collective Famille de la CAF	Durée de l'agrément Selon sollicitation	⇒ Nombre de projets accompagnés ⇒ Nombre d'initiatives associatives accompagnées
⇒ Animer un groupe de travail associant les partenaires locaux sensibles à la question du soutien à la fonction parentale	⇒ Animer un groupe de travail autour du soutien à la fonction parentale » associé aux travaux de la commission parentalité de l'association ⇒ Soutenir les projets initiés et portés par les partenaires locaux	CPAS / Partenaires éducatifs locaux / CG 73 Partenaires Parentalité locaux	A minima une rencontre par an	⇒ Nombre de groupe de travail animés ⇒ Pertinence de ces groupes ⇒ Nombre de projets soutenus ⇒ Pertinence de ces projets
⇒ Mobiliser les compétences locales (familles, partenaires locaux...) pour soutenir la mise en œuvre des actions collectives familles	⇒ Ouvrir les groupes de travail de l'association aux partenaires, habitants... souhaitant s'investir sur des projets spécifiques ⇒ Informer largement sur le sens de l'investissement bénévole au sein de l'association			⇒ Nombre de personnes s'associant au groupe de travail ⇒ Impact de ces nouvelles présences ⇒ Nombre d'associations locales valorisant le bénévolat

5 - Animation Collective Famille : Eléments budgétaires pour l'année 2015

Pour conduire ces actions, nous avons identifié des financements qui sont complémentaires du budget général de l'association "Les Amis des Bauges". Les éléments budgétaires présentés ci-dessous s'intègrent donc dans le budget général du centre socioculturel "Les Amis des Bauges" pour l'année 2015. Ils sont ventilés dans la partie "Activités" de la ventilation "Pilotage, Logistique, Activités".

Num.	Intitulés	TOTAL 2015	Num.	Intitulés	TOTAL 2015
6 061	Electricité	- €	7061	Abonnements Vivre en Bauges	- €
6 061	Combustibles chauffages	- €	7061	Publicité Vivre en Bauges	6 800 €
6 061	Carburants	200 €	7061	Participation des usagers	13 575 €
6 062	Fournitures d'ateliers ou d'activités	6 800 €	70	Vente de produits finis	20 375 €
6 062	Produits pharmaceutiques	- €	7411	ASP emploi avenir	- €
6 062	Produits d'entretien	- €	7412	ASP Accueil	- €
6 063	Petit équipement, petit outillage	100 €	7412	ASP Formation	- €
6 064	Fournitures administratives, de bureau	- €	7413	ASP Aide remplacement	- €
6 068	Fournitures non stockables Alimentation, Boissons	150 €	7413	Fonjep DDCSPP	- €
60	TOTAL ACHATS	7 250 €	741	Subvention ETAT	- €
6 120	Redevance de crédit bail	- €			
6 130	Locations immobilières / matériel	1 210 €	743	Conseil Général Contrat Cantonal Animation	- €
6 130	Locations (loyer)	200 €	743	Suivi RMI Conseil Général	- €
6 150	Entretien et réparations	- €	743	Conseil général (AnimNoël, Innov., etc)	5 300 €
6 156	Maintenance	- €	743	Subvention Département	5 300 €
6 160	Prime d'assurance	650 €		Participation ComCom (valorisation logistique)	3 167 €
6 181	Documentation	- €	744	Com de com Contrat d'Animation	- €
6 185	Frais de colloques, séminaires	- €	744	Com de com Projets	- €
6 186	Formation des Bénévoles	- €	744	Rembst Conseil Général Cantonal Jeunesse	- €
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	2 060 €	744	Rembst Contrat Educatif Local DDJS	- €
6 21	Personnel interimaire / prestataires	12 950 €	744	Com de com Contrat enfance	- €
6 226	Honoraires (comptable, commissaire aux comptes)	- €		<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	- €
6 227	Frais d'actes et de contentieux	- €		<i>et rembst Contrat enfance à la Com. Com.</i>	- €
6 230	Publicités Publications	- €			
6 238	Divers (Pourboires, dons, etc.)	- €	744	Com de com Jeunesse	- €
6 248	Transports d'activités et d'animation	2 300 €		<i>dont participation réelle Com. Com.</i>	- €
6 251	Déplacements du Personnel et missions	575 €		<i>et rembrt CTL CAF à la Com. Com.</i>	- €
6 257	Receptions	950 €	744	Subvention communes	- €
6 258	Déplacements des bénévoles	- €			
6 261	Frais postaux	- €	746	Prestation de services CAF CS	- €
6 263	Frais de télécommunications	- €	746	Subventions exceptionnelle CAF	- €
6 270	Services bancaires et assimilés	- €	746	CLAS/Caf	- €
6 280	Autres Services Extérieurs	- €	746	Prestations Collectives Familles	14 010 €
6 281	Cotisations	- €	746	Prestation CAF Halte Garderie RAMA	2 000 €
6 285	Frais de CA et d'Assemblée	- €	746	MSA	- €
6 286	Formation	- €	746	Subvention CAF MSA	16 010 €
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	16 775 €	748	FNDVA/REAAP	3 500 €
6 311	Taxes sur les salaires	161 €	748	Région / PNR / Communes	1 400 €
6 333	Participation formation professionnelle cont.	319 €	748	Habitat Formation	- €
6 35	Impôts, Taxes et versements sur rémunérat.	- €	748	Chantier	- €
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	480 €	748	Permanence OPAC	- €
6 411	Rémunération du personnel	13 862 €	748	Subvention autres	4 900 €
6 412	Congés payés	- €			
6 45	Charges de SS et de prévoyance	5 961 €	752	Contrepartie supplétives	- €
6 47	Autres charges sociales	181 €			
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	20 004 €	756	Cotisations adhérents	- €
65	TOTAL Part logisitique ventilée	3 182 €			
6 811	Dot. amortissements sur immobilisations	- €			
	Dotation nouvel équipement informatique	- €	76	Produits Financiers	- €
68	TOTAL DOTATION	- €			
		- €			
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	49 751 €		TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	49 751 €